

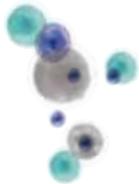
RAPPORT FINANCIER
2010



CO
vea

L'ENGAGEMENT MUTUEL

Sommaire



Rapport sur les comptes combinés du Conseil d'Administration

02-13

Éléments de contexte
Les principes du groupe Covéa
Le groupe Covéa : faits marquants et chiffres clés 2010
Événements 2011 et perspectives

02-06
06-08
09-11
12-13



Comptes combinés 2010

14-19

Bilan combiné
Engagements reçus et donnés
Compte de résultat combiné

14-15
16
17



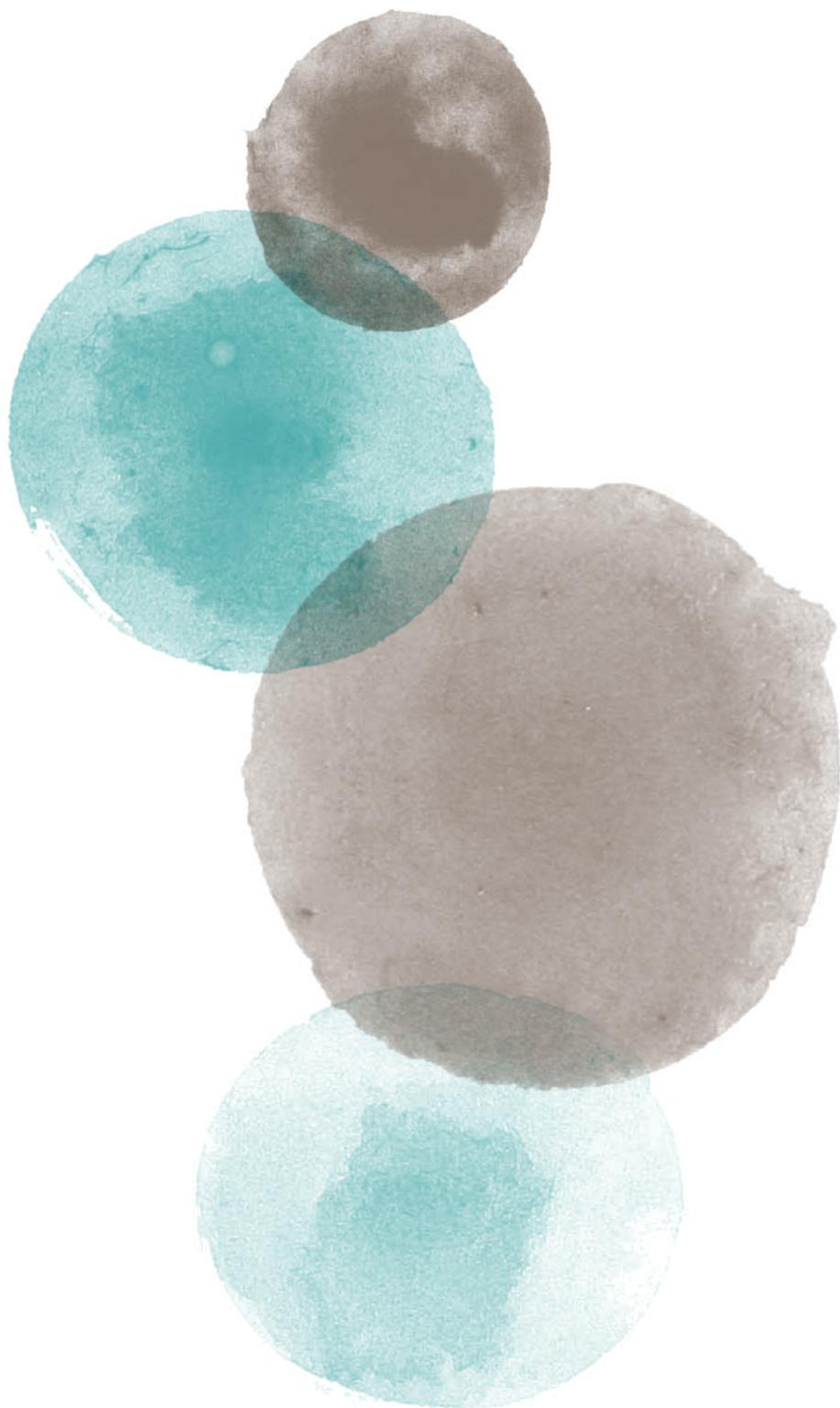
Annexe aux comptes combinés 2010

18-54



Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes combinés

55-56



Rapport sur les comptes combinés du Conseil d'Administration

du 1^{er} juin 2011 à l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2011

I. Éléments de contexte

1.1 L'environnement économique et les marchés financiers

L'environnement économique

L'année 2010 a été marquée sur le plan économique par les turbulences traversées par la zone euro tout au long de l'année, turbulences provoquées par les craintes portant sur l'état des finances publiques de certains pays dits « périphériques », successivement la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne.

Du côté des matières premières, le prix du baril du pétrole est resté élevé. D'abord stable sur la première partie de l'année, dans une fourchette de prix comprise entre 70 \$ et 80 \$, le prix du baril de Brent a connu une phase rapide de hausse en fin d'année pour finir à plus de 92 \$.

Aux États-Unis, l'année 2010 a été caractérisée par une reprise de l'activité lente et modeste, obligeant les autorités publiques à prolonger ou étendre davantage les mesures exceptionnelles mises en place précédemment.

La croissance a connu un rebond marqué en début d'année lié à un phénomène de restockage important. L'investissement et la consommation ont ensuite pris le relais. L'économie américaine évolue maintenant sur un rythme de croissance modéré.

Du côté des entreprises, la production industrielle a enregistré une reprise progressive sur la période. Mais ce redressement graduel n'a pas permis à l'industrie de retrouver, à ce stade, ses niveaux d'avant-crise. Le marché de l'emploi a poursuivi sa lente amélioration. Dans ce contexte, les ménages sont restés prudents, consommant avec mesure et faisant augmenter progressivement leur taux d'épargne.

Sur la période, la Réserve Fédérale américaine a maintenu une politique accommodante : elle a introduit de nouvelles mesures exceptionnelles pour empêcher une rechute de l'économie américaine en achetant 600 Md\$ d'obligations du trésor américain. En septembre, le gouvernement a mis en place une série de mesures d'incitations fiscales pour l'investissement des entreprises et un plan de développement des infrastructures de transport a été annoncé, suivi en décembre par la prolongation des réductions d'impôts mises en place par le gouvernement précédent.

En zone euro, la phase de sortie de récession a été plus mouvementée. Avec la montée *crescendo* des craintes portant sur les comptes publics de certains pays de la zone euro, les autorités ont finalement réagi et annoncé en mai un plan d'aide sans précédent de 750 Md€ accompagné de mesures d'austérité et d'une série de dispositifs mis en place par la BCE. Du côté de l'activité, la reprise s'est confirmée sur des rythmes de croissance plus favorables que prévu. La zone a enregistré un rebond marqué de la croissance au troisième trimestre, tirée par les bonnes performances de l'Allemagne. À l'instar de son homologue américaine, la BCE a maintenu une vision prudente de la reprise de l'activité.

Au Japon, après un rebond de l'activité très dynamique sur le premier trimestre 2010, les données ont été plus décevantes sur les mois suivants. Le gouvernement japonais a annoncé la mise en place de deux plans de relance, et est intervenu en septembre sur le marché des changes pour tenter d'enrayer l'appréciation du yen (au plus haut depuis 1995 contre dollar).

Enfin la vigueur de la reprise dans les pays émergents s'est confirmée, poussant par la même occasion plusieurs banques centrales à augmenter leurs taux directeurs (Chine, Inde, Brésil, etc.).

L'environnement financier

— Actions

Le marché des actions européennes

L'année 2010 s'est terminée sur une note positive pour les actions européennes avec presque 7 % de hausse pour l'indice MSCI Pan-Euro.

Les thèmes majeurs de l'année 2010 ont été les suivants :

- la reprise plus forte de l'activité qu'anticipé début 2010 ;
- les bons résultats des entreprises ;
- la montée de l'endettement public et les difficultés de financement des déficits ;
- les politiques monétaires non conventionnelles ;
- la hausse des matières premières ;
- le retour de la thèse du découplage pays émergents/pays développés ;

Les attentes initiales étaient de l'ordre de 1,2 % pour la croissance de la zone euro. Finalement, elle devrait être de 1,7 %. La très bonne surprise de la croissance économique allemande s'est traduite par une performance du marché allemand remarquable avec plus de 16 % de hausse pour l'indice Dax.

Cette croissance économique meilleure qu'attendu s'est conjuguée avec le fait que les entreprises ont, dans l'ensemble, publié des résultats supérieurs aux anticipations.

Le paradoxe de l'année 2010 en Europe a donc été le décalage entre le stress financier lié à l'endettement public des pays « périphériques » et la bonne santé affichée par les entreprises européennes. L'année a été heurtée pour les marchés actions en Europe, avec deux périodes de stress importantes : la première au mois de mai lors du plus fort de la crise de l'endettement grec, la deuxième au mois de novembre lors des problèmes de financement rencontrés par l'Irlande.

L'année 2010 s'est terminée sur une note plutôt optimiste pour les actions européennes avec une progression de près de 5 % au mois de décembre. Sur l'année, le CAC 40 a néanmoins baissé de 3,34 % (3 805 points au 31/12/2010).

Le marché des actions américaines

La progression historique du mois de décembre (S&P + 6,5 %) a permis au marché américain de clôturer l'exercice 2010 avec une hausse confortable de 12,7 % en dollars. Dans le même temps, la devise américaine s'est appréciée de plus de 6,5 % contre euro et dépréciée de près de 12,5 % contre yen.

Après un parcours heurté sur les huit premiers mois de l'année, les marchés boursiers américains ont connu une phase de remontée à partir de septembre, grâce à un discours du président de la Fed évoquant la possibilité de nouvelles mesures monétaires quantitatives.

Dès lors, malgré les inquiétudes suscitées par la situation des banques américaines, le marché américain, encouragé par les bons résultats des entreprises et les créations d'emplois, a renoué avec la hausse. Fin décembre, les marchés actions ont ainsi atteint leur plus haut niveau depuis la faillite de Lehman Brothers.

Le marché des actions japonaises

Sur la période écoulée l'indice Nikkei 300 de la Bourse de Tokyo s'est replié de - 1,45 % en yen et a progressé de + 20,77 % en euro du fait de la hausse du yen.

Le marché japonais a évolué de façon très contrastée sur la période. L'appréciation du yen contre euro et contre dollar a pesé sur les valeurs exportatrices. De plus, certaines données macroéconomiques japonaises, comme la croissance du PIB, ont déçu en fin d'exercice.

Marge de solvabilité : solidité financière de Covéa

La marge de solvabilité de Covéa se renforce en 2010, dans un environnement économique et financier encore très contrasté. Le besoin de marge du Groupe s'élève à 3,4 Md€ pour des éléments constitutifs de 12,3 Md€ soit une couverture supérieure à 3,5 fois les exigences réglementaires.

Dettes souveraines : exposition de Covéa

Les difficultés traversées par les finances publiques de l'Espagne, de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal ont affecté la valorisation de leurs émissions souveraines, sans impact comptable sur les résultats financiers du Groupe. En effet, la capacité de ces États à honorer leurs engagements vis-à-vis des investisseurs n'a pas été remise en cause, grâce notamment à leurs efforts en matière de discipline budgétaire et à la concrétisation du soutien des pays de l'Union européenne.

L'exposition globale du groupe Covéa liée aux titres de dettes émises par les quatre États mentionnés est de 2,8 Md€ et l'estimation de la perte latente (nette d'impôt et de participations aux bénéfices) est de 161 M€ au 31 décembre 2010.

— Taux

Les marchés financiers ont été très volatils, marqués, d'une part, par la crise de la dette souveraine en Europe, et d'autre part, par les craintes d'une nouvelle récession puis le retour d'un certain optimisme aux États-Unis.

Tout au long de l'année, les marchés obligataires ont été soutenus par l'afflux de liquidités à la recherche d'une rémunération supérieure à celle offerte par les marchés monétaires. Toutefois, en zone euro, le risque souverain n'a cessé de peser sur les marchés. En effet, les craintes concernant les finances publiques de la Grèce ont été vives et se sont propagées à l'Irlande, au Portugal et à l'Espagne. Les investisseurs se sont inquiétés de la capacité de ces pays à financer une dette croissante et à appliquer des mesures d'assainissement budgétaire.

Par conséquent, en mai, un plan d'aide à la Grèce de 110 Md€ a été annoncé, puis un plan plus global de 750 Md€ a été mis en place par l'UE et le FMI, afin de permettre aux États de se refinancer en cas de difficulté d'accès au marché. Dans ce contexte, afin d'éviter une trop forte dérive des cours des obligations, la BCE a effectué des achats de dettes souveraines pour 73,5 Md€ .

Les investisseurs ont de ce fait privilégié les pays dits « cœurs » (Allemagne et France) au détriment des pays du sud (Grèce, Portugal, Espagne, Italie) et de l'Irlande. Les taux allemands et français ont alors fortement baissé. En France, le taux de rendement à dix ans a clôturé l'année à 3,36 % avec un point historiquement bas à 2,47 % fin août. Au contraire, les coûts de financement des États en difficulté sont restés à des niveaux extrêmement élevés : 12,5 % à dix ans pour la Grèce, par exemple.

Outre-Atlantique, les craintes de récession se sont dissipées. Ainsi, le taux de rendement américain à dix ans a terminé l'année à 3,30 %, avec un point bas à 2,39 % en octobre.

La faiblesse de la situation économique a finalement conduit les banques centrales à prolonger voire à proposer de nouvelles mesures non conventionnelles. Côté américain, la Fed a annoncé, le 3 novembre, son « QE2 », prévoyant d'acheter 600 Md\$ d'obligations d'État américaines entre novembre 2010 et juin 2011. Côté européen, la BCE est restée prudente en prolongeant jusqu'en avril 2011 ses opérations de refinancement illimité pour les maturités allant jusqu'à trois mois.

Au 31 décembre 2010, le taux BCE est à 1 % et le taux FED à 0,25 %.

Contre dollar, l'euro est passé de 1,4321 à 1,3384, avec un point haut à 1,4513 en janvier et un point bas à 1,1923 en juin.

— Immobilier

Le marché immobilier en France s'est caractérisé, en habitation, par :

- le bas niveau des taux d'emprunt ;
- une faiblesse de l'offre face à une demande soutenue ;
- des prix élevés ;
- un contexte économique défavorable, notamment du fait du chômage.

En ce qui concerne l'immobilier de bureau, les approches ont été distinctes entre utilisateurs et investisseurs :

- les utilisateurs : leurs besoins sont apparus limités, liés surtout à leur localisation, au niveau des loyers et à l'approche environnementale ;
- les investisseurs : ils ont été peu actifs au premier semestre, sur un marché atone.

Le bas niveau des taux obligataires s'est traduit par des rendements faibles, qui ont pourtant trouvé preneurs, car la demande est revenue en fin d'année. Cette évolution a toutefois handicapé les investisseurs soucieux de la rentabilité de leurs acquisitions.

Enfin, le marché locatif des immeubles de bureau a été marqué par l'augmentation de l'offre disponible et de la durée de commercialisation, la hausse de la vacance et la baisse des valeurs locatives.

Gestion d'actifs du groupe Covéa

La gestion des actifs est assurée par deux sociétés au sein du Groupe : Covéa Finance, pour les actions et les taux, Covéa Immobilier pour le patrimoine foncier.

Covéa Finance met en œuvre une gestion active dans le cadre d'un processus d'investissement rigoureux et extrêmement discipliné en matière de contrôle des risques. Dans un contexte de marché délicat, avec des incertitudes constantes sur les conditions de la reprise économique en France, Covéa Finance a dégagé pour les enseignes de très bons résultats. Ces résultats se sont notamment traduits dans les taux servis par chacune des sociétés vie du groupe Covéa.

Créé en 2010, Covéa Immobilier est spécialisé dans la gestion immobilière et la gestion d'actifs immobiliers pour le Groupe.

1.2 Événements climatiques 2010

L'année 2010 a été marquée par la tempête Xynthia des 27 et 28 février qui, sans être aussi exceptionnelle, sur le plan météorologique, que les tempêtes Lothar et Martin de décembre 1999 ou que Klaus en janvier 2009, a durement frappé les côtes atlantiques, provoquant des élévations importantes du niveau de la mer qui, en phase avec une marée haute à fort coefficient, ont causé des phénomènes de submersion exceptionnels.

Un autre événement a marqué l'année : il s'agit des inondations du Var du 15 juin 2010 suite à des précipitations exceptionnelles qui ont affecté la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le département du Var a été particulièrement touché par ces fortes pluies continues, engendrant des cumuls atteignant localement 400 mm dans la région de Draguignan.

1.3 Les assurances de personnes

Dans un contexte de crise économique, le marché de l'assurance vie et capitalisation français (affaires directes) a connu une progression de 4,5 % en 2010 (chiffre d'affaires de 144 Md€) alimentée par un taux d'épargne des ménages élevé et par la faible rémunération des liquidités qui a orienté les épargnants vers l'assurance vie. Le marché maladie et accidents corporels s'est accru de 3,9 % (chiffre d'affaires de 17,4 Md€).

Après 2009 où, dans le prolongement de la crise financière, les épargnants avaient très fortement privilégié les fonds en euros (collecte 2009 en hausse de 17 %) et où la crainte du risque les avait détournés des supports en unités de compte (collecte 2009 en baisse de 12 % après celle de 42 % en 2008), 2010 enregistre un retournement :

- la collecte des supports en unités de compte progresse ainsi de 6,5 %, bénéficiant d'une relative normalisation des marchés actions (CAC 40 en baisse de 3,3 % après la hausse de 22 % de 2009) ;

- la collecte en euros n'augmente quant à elle que de 4,2 %, contrecoup de la baisse des performances des contrats en euros liée à la diminution tendancielle des taux des emprunts d'État et de l'absence de performance boursière.

Le rendement moyen des contrats en euros sur le marché se situe autour de 3,3 % en 2010 (contre 3,7 % en 2009 et 4 % en 2008).

La collecte nette recule d'environ 1 % du fait de la progression des prestations servies et le montant global des provisions mathématiques gérées progresse de 6,4 % dont + 1,4 % pour les PM en unités de compte.

Événements climatiques : impact pour Covéa

L'impact net sur le résultat de Xynthia et des inondations du Var est de 132 M€ pour l'ensemble du groupe Covéa.

En assurance vie, la collecte brute de Covéa reste soutenue (augmentation de 10 %), avec des taux servis qui se situent dans la moyenne haute du marché sur les principaux contrats.

1.4 Les assurances de biens et de responsabilité

1.4.1- Les cotisations

En 2010, le marché français des assurances de biens et responsabilité (affaires directes) se caractérise par une concurrence toujours très forte et par une faible croissance économique qui a pesé sur la matière assurable. Le marché ne croît que de 1,5 % (chiffre d'affaires de 45,7 Md€), après des progressions de 0,5 % en 2009 et 2,5 % en 2008.

Dans un contexte économique globalement morose, 2010 reste marquée par une évolution contrastée entre les marchés des particuliers et des professionnels.

Comme en 2009, le marché des particuliers qui représente 60 % de l'ensemble, porte la croissance (+ 3 % contre + 2,3 % en 2009) alors que le secteur des professionnels recule pour la seconde année consécutive de 1 %. Au sein du marché des particuliers, l'assurance multirisque habitation poursuit une progression régulière avec une croissance de 5 %, du même ordre que les années précédentes. L'assurance automobile renoue avec la croissance (+ 2 %), inversant la tendance baissière des années précédentes (- 0,2 % en 2009).

Le recul constaté sur le marché des professionnels et entreprises provient particulièrement de l'assurance construction (- 4,5 %), très impactée par la morosité du secteur, mais aussi de la responsabilité civile générale (RC médicale, collectivités locales, immeubles...) qui régresse de 1 % (+ 2 % en 2009). L'activité dommages aux biens des professionnels progresse quant à elle de 1,5 % (+ 0,7 % en 2009).

Enfin, les assurances de santé et de prévoyance poursuivent leur croissance (+ 3,9 %), du même ordre que celle de 2009, les soins de santé progressant de 5,6 % et la prévoyance de 1,9 %.

1.4.2 - Les prestations

2010 enregistre une augmentation de 1,5 % du montant global des prestations (versements et provisions techniques) après la très forte augmentation de 2009 (près de 12 %). Les principales causes en sont :

- les événements climatiques majeurs qui ont fortement dégradé la sinistralité MRH (tempête Xynthia des 27-28 février et inondations du Var des 15-16 juin faisant suite aux tempêtes Klaus et Quinten en 2009) ;
- les mauvaises conditions climatiques qui ont contribué à la sinistralité MRH (notamment en dégâts des eaux avec une augmentation de la fréquence de 6 % après celle de 10 % en 2009) ;

- l'augmentation du coût total des sinistres automobile (+ 1 %, après la progression de 6,6 % en 2009) avec des charges plus fortes en bris de glace et autres dommages matériels ;
- la poursuite de la hausse du coût moyen des sinistres corporels en assurance automobile.

Globalement, l'assurance en France présente aujourd'hui les caractéristiques structurelles d'un marché mature (faible croissance dans un marché fortement concurrentiel) et 2010, comme 2009, a été pénalisée par un contexte difficile, conséquence de la crise économique et des événements climatiques.

II – Les principes du groupe Covéa

2.1 Covéa : des valeurs qui unissent

En 2002, l'introduction dans le droit français d'un nouveau type de structure juridique, la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) a répondu à la nécessité, pour les mutuelles d'assurance, de disposer d'une structure de groupe permettant de structurer les coopérations entre les mutuelles et de leur apporter, si nécessaire, des financements complémentaires.

Covéa : un groupe intégré fiscalement

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation, la SGAM Covéa a opté à compter du 1^{er} janvier 2008 pour le nouveau régime d'intégration fiscale, qui concerne les groupes d'entreprises d'assurance, de mutuelles et d'institutions de prévoyance. L'option pour le régime de l'intégration fiscale permet une optimisation fiscale de l'ensemble constitué par la société intégrante (SGAM Covéa) et les personnes morales membres du groupe fiscal Covéa.

Créée en 2003, la SGAM Covéa, première structure de ce type à voir le jour en France, permettait d'assurer pour les mutuelles MAAF et MMA, le pilotage et la coordination de l'ensemble des partenariats qu'elles avaient déjà noués au sein de la société de réassurance mutuelle (SRM) Covéa Ré à partir de 1999 : informatique, gestion des sinistres, achats, etc. La SRM, toutefois, n'était pas adaptée, par son statut juridique, au développement des coopérations entre les deux groupes.

L'évolution continue du marché vers :

- une concurrence accrue, avec la montée en puissance de nouveaux acteurs, notamment des filiales bancaires dans le domaine de l'assurance dommages, et la constitution de quelques groupes puissants ;
- une pression sur les tarifs, notamment sur les produits grands publics (automobile, habitation, santé) ;
- la nécessité d'offrir aux clients des services de qualité et discriminants par rapport aux autres acteurs du marché ;

a conduit à intensifier la politique de partenariat et à élargir l'assise mutualiste du groupe Covéa avec l'adhésion en 2005 des structures mutualistes d'Azur et de GMF.

Une même philosophie, une même ambition, une même vision de l'action à mener ont conduit ces groupes mutualistes à entreprendre une démarche qui les a amenés à constituer le numéro 1 de l'assurance de biens et de responsabilité en France.

Le groupe Covéa a organisé ses activités autour de trois enseignes : MAAF, MMA et GMF ; chacune conserve son identité visuelle, ses réseaux de distribution et toutes les spécificités de son activité propre. Les synergies et enrichissements mutuels reposent sur la mise en commun des compétences, expertises accumulées, de leurs moyens humains et techniques leur permettant notamment :

- de mener une politique tarifaire qui ne soit pas dictée par les décisions prises par les principaux intervenants du marché ;
- de réaliser des économies substantielles sur les achats, notamment dans les domaines de l'informatique, des couvertures de réassurance, de la communication, de la logistique ;
- de doter les agents des moyens nécessaires pour en faire les intermédiaires les plus performants ;
- de rendre plus efficace encore la gestion financière et la gestion des sinistres.

Cette mise en commun des activités s'organise :

- **au travers de fonctions transverses**, assurant le pilotage des activités, des coopérations et des projets transverses, notamment :
 - Secrétariat général
 - Finances
 - Gestion des sinistres (AIS)
 - Banque, participations et stratégie
 - Santé
 - Informatique

- **et au travers d'entités spécialisées agissant au service des enseignes, notamment :**

- pour l'activité Assurances : Covéa Risks, Covéa Fleet, Covéa Caution, Novéa, DAS, APJ, Lybernet, Nexx ;
- pour l'activité Réassurance : Covéa Lux, Covéa Ré ;
- pour l'activité Services : Fidélia, Santéclair, E-santé, Assurland, Empruntis, Ma Banque ;
- pour les activités Gestion : Covéa AIS, Covéa Tech', Covéa Finance, Covéa Immobilier.

Le renforcement de l'assise du groupe Covéa lui donne aujourd'hui une solidité, une crédibilité et un poids sur le marché français particulièrement importants.

Ce poids acquis confère au groupe Covéa une attractivité susceptible d'intéresser de nouvelles enseignes mutualistes, en France bien sûr, mais aussi à l'étranger. De nombreux pays européens abritent en effet des structures mutualistes qui peuvent parfaitement se reconnaître dans les valeurs mutualistes défendues par le groupe Covéa.

L'adhésion pure et simple peut également avoir pour alternative un partenariat axé sur telle ou telle fonction technique, comme la réassurance ou la gestion des sinistres par exemple.

Plusieurs partenariats de ce type ont déjà été noués et peuvent séduire encore de nouveaux acteurs, car ils offrent à la fois souplesse et efficacité.

Projet d'adhésion de APGIS

L'assurance de personnes et l'assurance santé sont des axes de développement pour les enseignes du groupe Covéa. Dans cette perspective, un partenariat entre le groupe Covéa et Apgis, la 12^e institution de prévoyance tous risques confondus (santé, prévoyance) et le 13^e organisme complémentaire sur le marché de la santé collective est en cours de développement. À cet effet, le projet d'adhésion de Apgis à la SGAM Covéa est soumis aux Assemblées générales 2011 de chacune des mutuelles adhérentes de la SGAM Covéa, de l'institution de prévoyance Apgis et de la SGAM Covéa.

2.2 La gouvernance opérationnelle du groupe Covéa

Thierry DEREZ : Président-directeur général
Jean-Claude SEYS : Vice-président, administrateur délégué

Responsabilités enseignes

GMF

Patrice Forget / Laurent Tollié

MAAF

Étienne Couturier / Joaquim Pinheiro

MMA

Christian Baudon / Hervé Frapsauce
Didier Bazzocchi

Responsabilités transverses

Finances

Sophie Beuvaden

Secrétariat Général

Jean Fleury

Santé

Didier Bazzocchi

AIS

Michel Gougard

Coordination RH

Joaquim Pinheiro

Informatique, R&D

Laurent Tollié

Banque, Participations, Stratégie

Pascal Guéniot

III – Le groupe Covéa : faits marquants et chiffres clés 2010

3.1 Faits marquants 2010

3.1.1 – Événements climatiques

L'impact brut des événements naturels exceptionnels de l'année 2010 (tempête Xynthia et inondations du Var) s'élève à 317 M€ dans les comptes combinés du groupe Covéa. Après réassurance et reprise des provisions d'égalisation, l'impact net est ramené à 132 M€.

3.1.2 – Impact du changement de régime fiscal de la réserve de capitalisation

La loi de finances pour 2011 instaure une « exit tax » sur les sommes antérieurement portées en réserves de capitalisation en franchise d'impôt et un retour à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun sur les dotations et reprises sur la réserve de capitalisation à compter du 1^{er} janvier 2010. Le taux de taxation est fixé à 10 % sur le stock de réserve de capitalisation au 1^{er} janvier 2010. Le montant de l'« exit tax » est plafonné à 5 % des fonds propres.

Cette taxation, reconnue en capitaux propres dans les comptes sociaux, est comptabilisée en charge d'impôt dans les comptes combinés. Le montant comptabilisé au titre de l'« exit tax » en charge d'impôt sur les sociétés est de 180 M€. Après reprises des impôts différés constatés antérieurement, l'impact net en charge est de 75 M€.

3.1.3 – Nouvelles offres commerciales de l'année 2010

L'enseigne GMF a lancé en 2010 le contrat Santé Pass, une complémentaire et sur-complémentaire santé modulable. À fin 2010, 16 027 bénéficiaires sont couverts.

L'enseigne MMA a déployé une nouvelle offre auto avec une tarification tenant compte des kilomètres parcourus.

Elle a également lancé en février 2010 le coffre-fort MMA, un coffre-fort électronique, gratuit et illimité ouvert à tous.

L'enseigne MAAF a lancé en octobre 2010 le « pack électrique » qui s'adresse aux automobilistes qui utilisent des voitures propres. Il s'agit d'une offre globale : crédit à taux zéro (jusqu'à 20 000 €), assurance tous risques, et garantie décote du véhicule en cas d'accident et pendant la durée du prêt.

MAAF a également lancé des solutions MAAF Prévoyance qui permettent la réalisation de diagnostics personnalisés et une forte hausse du niveau des garanties souscrites.

Covéa Fleet, la filiale spécialisée dans l'assurance des flottes du groupe, a lancé en septembre 2010 un produit dédié aux transporteurs routiers de marchandises à qui elle propose l'assurance dommages aux biens pour les bâtiments et les biens mobiliers d'exploitation, les installations extérieures et les valeurs et pertes pécuniaires.

3.1.4 – Évolution des structures au sein de la Direction générale déléguée Finances du groupe

Un GIE regroupant les activités de Covéa Immobilier a été créé fin 2010 afin de mutualiser les ressources et les moyens. Il est spécialisé dans la gestion immobilière et la gestion d'actifs immobiliers pour le Groupe.

Les deux sociétés chargées de la gestion d'actifs du Groupe, Covéa Finance et MMA Finance ont fusionné en 2010 afin d'optimiser les ressources et les moyens.

Ce rapprochement a conduit à la constitution d'une société de gestion unique, 6^e société de gestion sur le marché français de l'assurance, regroupant plus de 71 Md€ d'actifs sous gestion.

La direction générale déléguée Finances regroupe désormais trois structures :

- Covéa Finance,
- Covéa Immobilier Asset Management,
- Covéa Immobilier Property Management.

3.2 Le groupe Covéa en chiffres

3.2.1 - Les comptes combinés Covéa

Les principaux agrégats des comptes combinés 2010 sont les suivants :

- CHIFFRE D'AFFAIRES

M€	2010	2009	% évolution
Primes acquises	13 556	12 988	4,4 %
- dont non-Vie	9 080	8 918	1,8 %
- dont Vie	4 476	4 070	10,0 %

Chiffre d'affaires par marché en France (Produits/Segments/Marchés) :

M€	2010	2009	% évolution
Auto	3 109	2 984	4,2 %
Risques privés	1 502	1 459	3,0 %
Prévoyance et santé	1 189	1 068	11,3 %
Épargne	4 339	3 963	9,5 %
Professionnels et entreprises	2 267	2 394	- 5,3 %
Protection juridique	179	174	2,9 %
Autres marchés	551	517	6,6 %
Total	13 136	12 559	4,6 %

- RÉSULTAT NET

Le résultat net s'élève en 2010 à 534 M€ pour l'ensemble combiné, contre 249 M€ en 2009. Le résultat part du Groupe est de 522 M€, contre 245 M€, en 2009.

M€	2010	2009	Évolution
Résultat activité non-Vie	574	319	255
Résultat activité Vie	150	- 3	153
Résultat autres activités	111	74	37
Autres produits nets	- 71	- 77	6
Résultat exceptionnel	20	- 29	49
Impôts sur les résultats	- 213	- 47	- 166
Résultat des MEE	20	16	4
Amortissement écarts d'acquisition	- 57	- 3	- 54
Intérêts minoritaires	- 12	- 5	- 7
Résultat net	522	245	277

Le résultat de l'activité non-Vie passe de 319 M€ en 2009 à 574 M€ en 2010 sous l'effet :

- d'une amélioration du ratio combiné⁽¹⁾ qui est de 103,1 % en 2010, contre 104,6 % en 2009, en amélioration de 1,5 % ;
- d'une augmentation de 128 M€ des produits financiers nets qui passent de 791 M€ en 2009 à 919 M€ en 2010.

Le résultat de l'activité Vie passe de - 3 M€ en 2009 à 150 M€ en 2010 sous l'effet :

- d'une amélioration des produits financiers nets⁽²⁾ de 389 M€ ;
- d'une augmentation de la participation aux bénéfices de 240 M€.

- FONDS PROPRES

Les fonds propres combinés du Groupe (après résultat) s'élèvent à 8 384 Md€, contre 7 836 Md€ en 2009.

- PROVISIONS TECHNIQUES

Elles atteignent en 2010 un montant global de 61,3 Md€, contre 57,4 Md€ en 2009, soit une croissance de 6,9 %.

M€	2010	2009	% évolution
Non-Vie	19 585	18 991	3,1 %
Vie	41 748	38 395	8,7 %

- PLACEMENTS

Les placements nets (immobilier, valeurs mobilières, titres mis en équivalence) représentent 66,0 Md€ (61,9 Md€ pour 2009). Les plus-values latentes s'élèvent, au 31 décembre 2010, à 5,2 Md€ (5,3 Md€ pour 2009).

Plus-values latentes :

M€	2010	2009
Total	5 220	5 324
- Immobilier	1 874	1 701
- Actions & OPCVM Actions	1 687	1 430
- Obligations & OPCVM Obligataires	1 629	2 103
- Autres (y compris IFT)	30	90

- MARGE DE SOLVABILITÉ

Le besoin de marge du Groupe s'élève à 3,4 Md€ pour des éléments constitutifs (fonds propres nets et plus-values latentes admises) atteignant 12,3 Md€, ce qui correspond à un taux de couverture de 356 % (contre 354 % en 2009) et de 232 % hors plus-values latentes (2009 : 227 %).

(1) Ratio combiné non-Vie périmètre France
(2) Hors ajustement ACAV

3.2.2 - Les comptes contributifs des enseignes

Impact des événements climatiques 2010 par enseigne :

M€	AM-GMF	MMA	MAAF
Impact brut	59	157	101
Impact net	38	49	44

Changement de régime fiscal de la réserve de capitalisation :

La loi de finances pour 2011 instaure une « exit tax » sur les sommes antérieurement portées en réserves de capitalisation en franchise d'impôt et un retour à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun sur les dotations et reprises sur la réserve de capitalisation à compter du 1^{er} janvier 2010. Le taux de taxation est fixé à 10 % sur le stock de réserve de capitalisation au 1^{er} janvier 2010. Le montant de l'« exit tax » est plafonné à 5 % des fonds propres.

■ AM-GMF

Le chiffre d'affaires s'établit en 2010 à 3,7 Md€, contre 3,6 Md€ en 2009. Il se décompose en :

- Assurance non-Vie : 2,1 Md€,
- Assurance Vie : 1,6 Md€.

En assurance non-Vie, le portefeuille auto augmente de + 1,8 % et le portefeuille de risques MRH de + 1,4 %. En 2010, le groupe AM-GMF a lancé le contrat Santé Pass.

En assurance Vie, la collecte 2010 reste proche de la collecte exceptionnelle constatée en 2009 avec + 4,7 % de nouveaux sociétaires. Les taux servis sont de 3,90 % sur les principaux contrats.

Le résultat (part du Groupe) est de 231 M€. Les provisions techniques représentent 19,5 Md€ et les fonds propres (part du Groupe) 3,0 Md€.

■ MAAF

Le chiffre d'affaires s'établit en 2010 à 4,0 Md€, contre 3,6 Md€ en 2009. Il se décompose en :

- Assurance non-Vie : 3,1 Md€,
- Assurance Vie : 0,9 Md€.

En assurance non-Vie, l'évolution du chiffre d'affaires est principalement issue de la croissance des portefeuilles.

En assurance Vie, l'année 2010 est marquée par une forte croissance de 25 % des cotisations d'assurance vie et de capitalisation sous l'effet de la hausse de la collecte moyenne.

Le résultat (part du Groupe) est de 134 M€. Les provisions techniques représentent 13,4 Md€ et les fonds propres (part du Groupe) 2,5 Md€.

■ MMA

Le chiffre d'affaires s'établit en 2010 à 6,2 Md€, contre 5,9 Md€ en 2009. Il se décompose en :

- Assurance non-Vie : 4,3 Md€,
- Assurance Vie : 1,9 Md€.

En assurance Vie, la croissance est soutenue avec une progression de 11,7 %.

Le résultat (part du Groupe) est de 144 M€. Les provisions techniques représentent 28,6 Md€ et les fonds propres (part du Groupe) 2,9 Md€.

Outre l'impact des événements climatiques et de l'« exit tax », le résultat inclut la cession de participation dans Quatrem qui a généré une plus-value de 62,2 M€.

Par ailleurs, la modification des règles de provisionnement des garanties d'incapacité de travail, d'invalidité et de décès intervenue suite à la loi portant sur la réforme des retraites a généré un provisionnement complémentaire de 14,5 M€.

IV – Événements 2011 et perspectives

- Développement international

Acquisition de Bipiemme Vita et Bipiemme Assicurazioni

En avril 2011, le groupe Covéa a acquis auprès de BPM 81 % de Bipiemme Vita qui détient à 100 % la société IARD nouvellement créée, Bipiemme Assicurazioni, BPM conservant 19 % de Bipiemme Vita. Cette acquisition reste soumise à l'approbation de l'autorité de contrôle italienne et de la Commission européenne.

L'activité non-Vie est en phase de démarrage et Covéa doit apporter son savoir-faire en la matière.

Le réseau BPM (782 agences, la société de crédit à la consommation ProFamily et la distribution par Internet Webank) distribue les produits d'assurance de Bipiemme Vita (vie) et de Bipiemme Assicurazioni (non-Vie). L'accord de distribution exclusif entre Bipiemme Vita, Bipiemme Assicurazioni et le réseau BPM est de dix ans minimum.

Bipiemme Vita est un acteur de premier plan dans le marché de la bancassurance Vie en Italie ; 14^e société de bancassurance en Italie avec 939 M€ de primes brutes émises en 2010 (environ 1,9 % part de marché) et 3 039 M€ de provisions mathématiques.

Acquisition de Provident

En avril 2011, le Groupe a acquis Provident, un assureur britannique, spécialisé en risque auto de particuliers, filiale de la société financière de General Motors, Ally Financial (GMAC) basée à Halifax.

Les chiffres clés 2010 de Provident Insurance sont les suivants :

- primes émises : 188 M£,
- capitaux propres : 64,6 M£,
- provisions techniques : 335 M£.

- Cession du pôle vini-viticole

Le contrat de cession des titres de Grands Millésimes de France, SAS Appellations et Savour Club SA du pôle vini-viticole du Covéa a été signé le 14 avril 2011.

Ces cessions ont généré un produit de 37 M€.

- Partenariat SGAM BTP et Covéa

La SGAM BTP souhaitant réinternaliser l'activité de flottes d'entreprises, les groupes SGAM BTP et Covéa ont été amenés à réfléchir à la modification du format du partenariat porté par Covéa Fleet pour l'assurance des flottes d'entreprises relevant du BTP.

Cela pourrait impliquer le transfert par Covéa Fleet à des structures du groupe SGAM BTP, des portefeuilles de contrats d'assurance de flottes d'entreprises du BTP. Ces transferts s'accompagneraient d'une sortie concomitante de SMABTP, de SAGENA et de l'Auxiliaire du capital social de Covéa Fleet et de la vente des TSR détenus par SMABTP.

Les conseils des sociétés concernées ont été sollicités au cours du premier semestre 2011 pour autoriser les différentes opérations. La réalisation desdites opérations reste soumise à l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de l'Autorité de la Concurrence.

- Le crédit à la consommation : nouvel accord en 2011

MAAF et MMA ont décidé fin 2010 de mettre fin à leurs activités d'assurbanque (banque au quotidien et livret) et de se concentrer sur la distribution de crédit. Cette offre, proposée par chacune des enseignes de Covéa, demeure un complément important aux produits d'assurance de biens.

Dans le cadre d'une démarche associant les trois enseignes du Groupe, Covéa a conclu un accord commercial, effectif depuis le 1^{er} mai 2011, avec Franfinance (groupe Société Générale), dont les crédits sont distribués par les enseignes MAAF et MMA, GMF poursuivant la commercialisation des crédits Crédit Agricole Consumer Finance.

En 2010, les enseignes de Covéa ont proposé à leurs sociétaires un total de 480 M€ de crédits.

- Solvabilité 2

La directive Solvabilité 2 a été adoptée par le Parlement européen en 2009. Elle devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2013 malgré des incertitudes sur les dates de publication des textes d'application (mesures d'application dites de niveau 2 et 3). Les groupes européens devront ainsi publier les premiers reporting aux nouvelles normes de solvabilité courant 2013.

Pour répondre aux nouvelles exigences, un projet d'envergure a été déployé de façon transverse au sein de Covéa. Le dispositif repose sur les acteurs opérationnels et implique tous les métiers du Groupe.

En 2010, la cartographie des risques engagée depuis quelques années a été enrichie, tandis que les équipes d'actuaire, de financiers, de comptables et de réassurance ont partagé leurs contraintes respectives et défini les méthodes communes de calcul des risques et de bilans en normes Solvabilité 2. Le deuxième semestre a été largement consacré à l'analyse des impacts des nouvelles exigences de la Directive – enquête QIS 5. Les résultats de cet exercice, le 5^e de ce type, basé sur les comptes 2009, a mis en exergue un ratio de solvabilité satisfaisant eu égard aux calibrages renforcés en cours de test au niveau européen, signifiant la solidité du Groupe à l'égard de ses engagements envers les assurés.

Dans l'attente des derniers textes d'application, Covéa s'attachera dans les deux prochaines années à la nécessaire industrialisation de l'ensemble des processus, accélérant ainsi les travaux informatiques pour être en mesure de respecter les délais et les conditions imposés à la date d'entrée en application des nouvelles normes de solvabilité.

- Réassurance

Le poids de la réassurance lui confère un enjeu stratégique dans l'organisation et le développement du Groupe.

Dans la continuité de la mise en place de la réassurance au sein de Covéa, afin de mieux répondre à la politique du Groupe et à l'évolution de la réglementation, il est apparu nécessaire d'adapter l'organisation dans la perspective de l'unité des décisions et de leur partage, de la mutualisation des moyens et du pilotage au niveau de Covéa.

- Marchés financiers

Après un début d'année marqué par une poursuite de la hausse des taux entamée dans le dernier trimestre 2010 et une reprise des marchés actions, la visibilité sur l'évolution des marchés s'est à nouveau amoindrie.

Les bouleversements intervenus dans plusieurs pays du Proche-Orient, l'intervention militaire en Lybie, la hausse des prix du pétrole qui en est résultée, le tremblement de terre au Japon et le grave accident nucléaire de Fukushima ont à nouveau plongé les marchés dans une grande incertitude.

Le retour des inquiétudes sur la dette souveraine des pays périphériques de la zone euro a achevé de brouiller toute perspective : alors que les taux grecs atteignent des sommets jamais vus précédemment, les taux à dix ans français évoluent dans une frange 3,50 % / 3,70 % tandis que le CAC 40, après une baisse marquée à la mi-mars, ne parvient pas à s'élever significativement au-dessus des 4 000 points.

Faute de tendance claire, la gestion financière est pour le moment contrainte de se limiter à la recherche d'opportunités de marché.

- Développement activité Santé/Prévoyance : projet de rapprochement avec Apgis

L'assurance de personnes et l'assurance santé sont des axes de développement pour les enseignes du groupe Covéa.

Apgis est, sur le marché français, la 12^e institution de prévoyance tous risques confondus (santé, prévoyance) et le 13^e organisme complémentaire sur le marché de la santé collective. Son encaissement annuel s'élève à 440 M€ toutes opérations confondues. Elle emploie un peu plus de 220 salariés et sa marge de solvabilité fin 2009 s'élevait à 254 %.

Pour le groupe Covéa, il s'agit de trouver un partenaire qui :

- deviendrait membre à part entière de son Groupe ;
- lui permettrait d'affirmer sa présence sur le marché de l'assurance santé et prévoyance collectives ;
- disposerait d'un haut niveau de qualité de service aux assurés, aux entreprises et aux collectivités ;
- partagerait des valeurs semblables aux siennes.

Le partenariat envisagé répond à ces objectifs.

Sur le plan opérationnel, il est prévu dans une première étape une collaboration entre Apgis et MAAF visant à apporter une réponse d'assurance santé et prévoyance collective aux petites et moyennes entreprises clientes ou prospects de MAAF. MAAF et Apgis pourront ainsi développer des produits adaptés à cette clientèle et Apgis accèdera au réseau de commercialisation de MAAF. Cette collaboration pourra être étendue ultérieurement aux enseignes GMF et MMA.

Le projet d'adhésion de Apgis est soumis aux assemblées générales 2011 de chacune des mutuelles adhérentes de la SGAM Covéa, de l'institution de prévoyance Apgis et de la SGAM Covéa. Cette affiliation restera ensuite soumise à l'agrément, d'une part, de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et d'autre part, de l'Autorité de la Concurrence.

Bilan Engagements Compte de résultat

Bilan combiné 2010

Actif (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 2010	Montant net 2009
Écarts d'acquisition	845 757	- 695 184	150 573	192 142
Actifs incorporels	392 796	- 122 054	270 742	262 257
Placements des entreprises d'assurance	64 240 188	- 680 519	63 559 669	59 697 604
- Terrains et constructions	3 630 232	- 767 560	2 862 672	2 919 903
- Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	747 815	- 180 435	567 380	713 657
- Autres placements	59 862 141	267 476	60 129 617	56 064 044
Placements représentant les engagements en unités de compte	1 643 347		1 643 347	1 489 808
Placements des entreprises du secteur bancaire				
Placements des autres entreprises	487 508	- 119 761	367 747	321 546
Titres mis en équivalence	453 933		453 933	417 991
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	1 429 629		1 429 629	1 577 882
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 137 252	- 143 963	1 993 289	1 772 928
Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire				
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	835 967		835 967	568 830
Autres créances	725 796	- 27 990	697 806	598 965
Autres actifs	543 509	- 353 272	190 237	179 637
Comptes de régularisation Actif	2 495 844		2 495 844	2 226 754
- Frais d'acquisition reportés	591 375		591 375	568 004
- Autres	1 904 469		1 904 469	1 658 750
Différences de conversion				
TOTAL DE L'ACTIF	76 231 526	- 2 142 743	74 088 783	69 306 344

Passif (en milliers d'euros)	2010	2009
Capitaux propres du Groupe	8 384 118	7 836 184
- Capital social ou fonds équivalents	1 084 731	1 080 405
- Primes	3 106	3 106
- Réserves	6 774 730	6 508 082
- Résultat de l'exercice	521 551	244 591
Intérêts minoritaires	113 031	105 009
Passifs subordonnés	111 472	100 565
Provisions techniques brutes	59 683 739	55 891 856
- Provisions techniques Vie	40 099 062	36 900 727
- Provisions techniques non-Vie	19 584 677	18 991 129
Provisions techniques des contrats en unités de compte	1 649 322	1 493 868
Provisions pour risques et charges	391 641	436 160
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	828 541	757 509
Dettes représentées par des titres	5 980	5 980
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	696 038	620 544
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
Autres dettes	1 855 304	1 666 382
Comptes de régularisation Passif	369 597	392 287
Différences de conversion		
TOTAL DU PASSIF	74 088 783	69 306 344

Engagements reçus et donnés 2010

(en milliers d'euros)	2010	2009
Engagements reçus		
Entreprises d'assurance	72 261	79 187
Entreprises du secteur bancaire		
Autres entreprises	6 179	6 179
Engagements donnés		
Entreprises d'assurance	462 388	512 650
Entreprises du secteur bancaire		
Autres entreprises	43 558	50 628
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	948 575	976 516
Encours d'instruments financiers à terme	1 281 500	1 281 500

Compte de résultat combiné 2010

Toutes activités

(en milliers d'euros)	Activités assurance non-Vie	Activités assurance Vie	Activités bancaires	Autres activités	2010	2009
Primes émises	9 189 471	4 475 361			13 664 832	12 997 204
Variation des primes non acquises	- 109 216				- 109 216	- 9 389
Primes acquises	9 080 255	4 475 361			13 555 616	12 987 815
Produits d'exploitation bancaire						
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités				408 765	408 765	383 025
Autres produits d'exploitation	43 057	11 284		10 910	65 251	73 824
Produits financiers nets de charges	919 076	1 978 756		67 820	2 965 652	2 547 676
Total des produits d'exploitation courante	10 042 388	6 465 401		487 495	16 995 284	15 992 340
Charges des prestations d'assurance	- 7 012 008	- 6 011 129			- 13 023 137	- 12 644 502
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 189 223	- 1 938			- 191 161	- 61 914
Charges d'exploitation bancaire						
Charges des autres activités				- 452 956	- 452 956	- 459 810
Charges de gestion	- 2 193 591	- 299 287			- 2 492 878	- 2 436 760
Total des charges d'exploitation courante	- 9 394 822	- 6 312 354		- 452 956	- 16 160 132	- 15 602 986
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	647 566	153 047		34 539	835 152	389 354
Transferts intersectoriels	- 73 679	- 2 915		76 594	0	0
Résultat de l'exploitation courante économique	573 887	150 132		111 133	835 152	389 354
Autres produits nets					- 71 015	- 76 310
Résultat exceptionnel					20 222	- 29 153
Impôts sur les résultats					- 213 073	- 47 499
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRÉES					571 286	236 392
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises cédées						
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence					20 146	15 952
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition					- 57 303	- 3 099
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ					534 129	249 245
Intérêts minoritaires					- 12 578	- 4 654
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)					521 551	244 591

Sommaire

Faits caractéristiques intervenus pendant l'exercice	19
Événements postérieurs à la clôture	19
Informations sur le choix des méthodes utilisées	20
Note n° 1 – Référentiel comptable	20
Note n° 2 – Modalités de la combinaison	20
Note n° 3 – Méthodes et règles d'évaluation	21
Note n° 4 – Méthodes préférentielles	26
Note n° 5 – Retraitements d'homogénéisation	26
Note n° 6 – Élimination des opérations intragroupes	26
Note n° 7 – Périmètre de combinaison	27
Note n° 8 – Passage des comptes contributifs aux comptes combinés	30
Informations sur les postes du bilan	33
Note n° 9 – Écarts d'acquisition	33
Note n° 10 – Actifs incorporels	33
Note n° 11 – Placements	34
Note n° 12 – Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	38
Note n° 13 – Créances sur les entreprises du secteur bancaire	38
Note n° 14 – Autres créances	39
Note n° 15 – Autres actifs et G.I.E.	40
Note n° 16 – Comptes de régularisation actif	40
Note n° 17 – Capitaux propres	41
Note n° 18 – Passifs subordonnés	42
Note n° 19 – Provisions techniques	42
Note n° 20 – Provisions pour risques et charges	43
Note n° 21 – Dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	43
Note n° 22 – Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	44
Note n° 23 – Autres dettes	44
Note n° 24 – Comptes de régularisation passif	45
Note n° 25 – Impôts sur les résultats	45
Note n° 26 – Engagements reçus et donnés	46
Informations sur les postes du compte de résultat et informations sectorielles	47
Note n° 27 – Produits financiers nets de charges	47
Note n° 28 – Résultat exceptionnel	47
Note n° 29 – Charges de personnel et effectif	48
Note n° 30 – Informations sectorielles	49

Annexe aux comptes combinés 2010

Faits caractéristiques intervenus au cours de l'exercice

L'année 2009 avait été marquée par la poursuite de la crise financière qui s'était déclarée en août 2007. En 2008, cette crise s'était aggravée et avait entraîné une baisse des résultats financiers du Groupe du fait de réalisation de moins-values latentes et de dépréciations constatées à la clôture. En 2009 et 2010, les marchés financiers se sont légèrement redressés, mais la crise financière et économique se poursuit.

La dégradation de la notation des dettes souveraines des États tels que la Grèce et l'Irlande n'a pas eu d'impact comptable sur les résultats financiers de la société. En effet, la capacité de ces États à honorer leurs engagements vis-à-vis des investisseurs n'a pas été remise en cause, grâce notamment à leurs efforts en matière de discipline budgétaire et au mécanisme de solidarité européen mis en place.

L'impact brut des événements naturels exceptionnels de l'année 2010 (la tempête Xynthia du 28 février 2010 et les inondations du Var du 15 juin 2010) s'élève à près de 317 M€ dans les comptes combinés du groupe Covéa. Après réassurance et reprise des provisions d'égalisation, l'impact net est ramené à près de 132 M€.

La loi de finances pour 2011 instaure une « exit tax » sur les sommes antérieurement portées en réserves de capitalisation en franchise d'impôt et un retour à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun sur les dotations et reprises sur la réserve de capitalisation à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le taux de taxation est fixé à 10 % sur le stock de réserve de capitalisation au 1^{er} janvier 2010. Le montant de l'« exit tax » est plafonné à 5 % des fonds propres.

L'impact de cette taxation, reconnu en capitaux propres dans les comptes sociaux, est comptabilisé en charges d'impôt dans les comptes combinés. Le montant comptabilisé en charge d'impôt sur les sociétés est de 180 M€.

Après accord des autorités de tutelle, le Groupe a cédé le 17 juin 2010 sa participation dans la société Quatrem. Cette cession s'est traduite par une plus-value de 62,2 M€ dans les comptes du groupe Covéa.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement post-clôture significatif ayant un impact sur les comptes 2010 du groupe Covéa.

Informations sur le choix des méthodes utilisées

NOTE N° 1 – RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Préambule

La SGAM Covéa est l'entité combinante du groupe Covéa depuis l'exercice 2003 par signature de la convention de combinaison en date du 19 décembre 2003. En 2005, les sociétés mutuelles du groupe AM-GMF ont adhéré à cette convention par signature d'un avenant en date du 21 décembre 2005.

L'avenant à la convention de combinaison signée le 22 décembre 2006 au niveau de Covéa prévoit, d'une part, les modalités d'établissement des comptes combinés Covéa et, d'autre part, les modalités d'établissement des comptes contributifs des trois groupes MAAF, MMA, AM-GMF.

La notion de comptes contributifs a été développée afin de disposer de comptes traduisant la réalité des responsabilités opérationnelles de chacun des trois groupes (incidences sur les méthodes d'intégration dans chacun des groupes pour les sociétés contrôlées conjointement au niveau de Covéa) et de neutraliser, au niveau de chaque groupe, l'impact des opérations de restructuration, qui sont sans effet au niveau du groupe Covéa. Les opérations de structure intervenues en 2006 au sein du groupe Covéa, ont concerné notamment la fusion des activités IARD de MMA et AZUR réalisée sur la base de valeurs nettes comptables. Les opérations de structure intervenues en 2007 au sein du groupe Covéa ont concerné notamment le rapprochement des activités d'assurances de personnes de MMA et AZUR.

Les opérations de structure intervenues en 2008 et 2009 ont notamment porté sur la mise en commun des activités de protection juridique et d'assistance. En 2010, les opérations de structure ont porté sur le rapprochement des activités de gestion des portefeuilles financiers du groupe par la fusion-absorption de MMA Finance par Covéa Finance.

Principes comptables

Les comptes combinés de Covéa sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis du C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. À défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

La note n° 8 expose les retraitements nécessaires au passage des comptes contributifs aux comptes combinés Covéa ; les opérations concernées sont essentiellement :

- l'utilisation des méthodes d'intégration conformes à la réglementation au regard du périmètre Covéa,
- l'élimination des opérations intragroupes au sein de Covéa,
- l'intégration des sociétés non reprises dans les périmètres des trois groupes (Covéa et Covéa Ré).

NOTE N° 2 – MODALITÉS DE LA COMBINAISON

2.1 Méthodes de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés mutuelles et les associations ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés (voir note n° 7).

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

Sont consolidées par intégration proportionnelle, les sociétés d'assurances que le Groupe détient à hauteur de 35 % ou plus et pour lesquelles existe un accord entre les actionnaires au terme duquel ces derniers exercent un contrôle conjoint.

Sont mises en équivalence les sociétés dès lors que le Groupe y exerce une influence notable, présumée exister à partir d'une détention d'au moins 20 % des titres, et qu'elles ne répondent pas aux critères définis ci-dessus.

Des sous-consolidations sont réalisées par CASER, Fincorp, Groupe Savour Club, Harwanne, Prifinance, Swinton.

2.2 Écarts d'acquisition et actifs incorporels (portefeuilles de contrats)

2.2.1 – Écarts d'acquisition

L'écart de première consolidation est constaté lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation. Il représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêt de la société-mère dans les capitaux propres de cette société.

Cet écart est affecté en écart d'évaluation s'il porte sur des éléments corporels et incorporels identifiables.

Le solde non affecté est porté au poste « Écarts d'acquisition » et amorti sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts d'acquisition des entreprises dont les indicateurs sont défavorables font l'objet d'un test de valeur sur la base des perspectives d'activité. Lorsque la valeur actualisée est inférieure à la valeur nette consolidée, un amortissement exceptionnel est constaté et le plan d'amortissement modifié en conséquence.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

2.2.2 – Actifs incorporels

2.2.2.1 Fonds de commerce d'assurance non-Vie

Les fonds de commerce d'assurance résultent des différents apports et acquisitions d'activités IARD.

Ils sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque fin d'exercice ; si la valeur brute comptable est supérieure à la valeur économique projetée sur dix années, une dépréciation est enregistrée à hauteur de l'écart constaté entre ces deux valeurs.

2.2.2.2 Portefeuilles d'assurance non-Vie

Antérieurement à la mise en place des normes de consolidation prévues au CRC 2000-05, des écarts d'évaluation avaient été affectés à la valeur commerciale des portefeuilles d'assurance non-Vie. Une revue de leur valeur est effectuée annuellement.

Conformément à la dérogation prévue en section V du règlement 2000-05, le Groupe ayant décidé de ne pas retraiter les opérations antérieures, ces écarts d'évaluation sur portefeuilles non-Vie sont inscrits en actifs incorporels.

2.2.2.3 Fonds de commerce d'assurance Vie

Les fonds de commerce d'assurance résultent de l'acquisition d'activité Vie et comprennent :

- d'une part, les « valeurs de portefeuilles » au sens strict du terme, amortissables selon le rythme d'émergence des bénéfices futurs ;
- d'autre part, la valeur des affaires nouvelles qui, en l'absence de durée déterminable quant à la consommation des avantages économiques qui en sont attendus, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture d'exercice. Une dépréciation est constatée à hauteur de l'écart entre la valeur brute et la valeur économique projetée sur dix ans.

2.3 Méthodes de conversion

Les comptes des filiales étrangères ne se situant pas dans la zone euro sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture, les éléments d'actif et de passif ainsi que les engagements reçus et donnés étant convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les produits et les charges étant convertis au cours moyen de la période.

Aucune entreprise n'est située dans un pays à forte inflation.

Les écarts de conversion sont portés dans les capitaux propres sans identification spécifique, pour la part revenant au Groupe, et dans les intérêts minoritaires, pour la part des tiers.

2.4 Date de clôture

Les sociétés combinées et consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre, à l'exception des trois SARL immobilières non-Vie (Boulogne Ailes MDM, Le Mans, 37 rue Chanzy MDM, Lyon MDM) qui clôturent au 30 septembre.

NOTE N° 3 – MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

En application de la dérogation prévue à la section V du règlement 2000-05, les acquisitions/cessions de titres intervenues antérieurement au 1^{er} janvier 2001 n'ont pas été retraitées en valeur d'utilité.

3.1 Placements

3.1.1 Actifs immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont classés dans le poste « terrains et constructions » et inscrits à leur valeur d'acquisition ou de revient.

Les frais d'acquisition sont portés en charges de l'exercice.

Dans le cadre des nouvelles règles comptables relatives aux actifs, et conformément à la législation en vigueur au 1^{er} janvier 2005 relative à la méthode des composants (C.R.C. 2002-10 et 2004-06) le groupe Covéa a ventilé le prix de revient global des immeubles (hors terrain) selon les quatre composants : gros œuvre, clos et couverts, lots techniques et second œuvre.

Les durées d'amortissement sont variables selon les types d'immeuble et les composants et correspondent à des durées de vie techniques des composants et non des durées effectives d'utilisation sans valeur résiduelle.

Dépréciations

En application du C.R.C. 2002-10, les actifs immobiliers font l'objet d'un test de dépréciation qui s'appuie sur la valeur de marché ou la valeur d'usage.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable ont été précisées le 18 décembre 2002 par le Conseil National de la Comptabilité.

Concernant l'immobilier de placement, la valeur d'inventaire est basée sur la valeur vénale (ressortant généralement de l'expertise obligatoire) lorsque le bien doit être cédé à brève échéance. Pour les biens devant être conservés, la valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

La valeur d'usage des immeubles d'exploitation détenus à long terme est généralement égale à leur valeur comptable sauf lorsque le bien doit être cédé à brève échéance.

3.1.2 Titres de participation

Ils sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée si le coût historique est supérieur à la valeur de réalisation.

3.1.3 Actions et parts d'OPCVM – Valeurs à revenus variables

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition, sur la base du prix d'achat, hors frais de négociation.

La valeur de réalisation est calculée conformément aux articles R 332-20 du Code des Assurances et R 212-53 du Code de la Mutualité, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, à partir de la valeur d'utilité pour le Groupe.

Les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de Fonds Commun de Placements sont retenues pour le dernier prix de rachat publié.

Provision pour dépréciation

Pour les valeurs mobilières (titres à revenus variables, prêts...) relevant des articles R 332-20 du Code des Assurances et R 212-53 du Code de la Mutualité, il est constitué, ligne à ligne, une provision pour dépréciation à caractère durable si leur valeur d'utilité ou leur valeur de rendement fait apparaître une décote significative par rapport à leur prix de revient.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable ont été précisées le 18 décembre 2002 par le Conseil National de la Comptabilité et dans une recommandation conjointe avec l'ACP(ACAM) datée du 15 décembre 2008.

Le caractère durable de la moins-value latente est présumé dans les cas suivants :

- il existait d'ores et déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de placement à l'arrêté précédent ;
- s'agissant d'un placement non immobilier, le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de six mois consécutifs précédent l'arrêté des comptes ;
- il existe des indices objectifs permettant de juger que, dans un avenir prévisible, l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur historique du placement.

Le critère de moins-value significative peut être généralement défini, pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils.

Compte tenu de la volatilité des marchés observés au cours de l'exercice, le critère de dépréciation durable est de 20 % à la clôture 2010.

Au-delà de cette présomption de dépréciation, les titres présentant une moins-value latente significative ont fait l'objet d'un examen particulier. En présence d'une dépréciation intrinsèque au titre et non liée à la baisse générale des marchés financiers ou du secteur économique, une provision a été constituée sur la base de la valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire des placements est déterminée en prenant en compte l'intention et la capacité de l'entreprise à détenir les placements pendant une durée de détention déterminée. Les titres font l'objet d'une provision :

- sur la base de la valeur de marché au 31 décembre 2010,
- sur la base d'une valeur recouvrable à l'horizon envisagé.

La provision pour dépréciation est égale à l'écart entre le prix de revient et la valeur d'inventaire définie ci-dessus.

3.1.4 Valeurs à revenus fixes

Les obligations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors coupons courus. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres selon un calcul actuariel ou linéaire selon les sociétés. Cet écart est inscrit au bilan dans le poste de placement. Leur valeur de réalisation correspond au dernier cours coté ou à défaut, à leur valeur vénale.

Conformément aux articles R 332-19 du code des Assurances et R 212-52 du code de la Mutualité, ainsi qu'à la recommandation conjointe du CNC et de l'ACP (ACAM) du 15 décembre 2008, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du capital).

3.1.5 Contrats en unités de compte

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte figurent au bilan en valeur de marché.

3.1.6 Autres placements

Les prêts et autres créances font l'objet de provisions spécifiques en cas de risque de défaillance de la contrepartie.

3.2 Instruments financiers

Les règles de comptabilisation des Instruments Financiers à Terme (IFT) applicables aux entreprises régies par le Code des Assurances à compter du 1^{er} janvier 2003 sont définies par le règlement du CRC n° 2002-09 du 12 décembre 2002. Le cadre définissant les stratégies détermine le traitement comptable :

- Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

Ces stratégies ont pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu. Au cours de la vie de l'IFT, les primes ou flux intermédiaires sont enregistrés en compte de régularisation actif ou passif. Au dénouement de la stratégie, les pertes ou profits réalisés sur les IFT font partie intégrante du prix d'achat ou du prix de vente.

- Stratégie de rendement

Une stratégie qui n'a pas pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu est une stratégie de rendement.

L'effet de la stratégie est lissé au cours de sa durée de vie et ne modifie pas la comptabilisation des actifs ou passifs concernés par la stratégie. Les charges et les produits relatifs aux IFT, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits au compte de résultat de façon échelonnée sur la durée de la stratégie, en tenant compte du rendement effectif de l'IFT.

Les couvertures mises en place, dûment approuvées par le Conseil d'Administration, figurent en engagements (note n° 26) pour leur montant nominal. Il s'agit d'opérations traitées sur les marchés de gré à gré couvrant les placements existants :

- couverture d'actifs obligataires à taux fixe par des contrats de CAP, visant à modifier le rendement des actifs couverts à la hausse ;
- couverture d'actifs obligataires à coupons indexés par des contrats de Swaps visant à transformer le rendement des actifs couverts en coupons à taux fixe.

3.3 Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

3.4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base des cours de change de fin d'exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts de conversion relatifs à des opérations de structure sont comptabilisés au bilan et les écarts de conversion relatifs à des éléments opérationnels en résultat.

Au cours de l'exercice 2010, tous les écarts ont été comptabilisés en résultat.

3.5 Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation.

Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de quatre à quinze ans.

3.6 Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des impôts différés actifs, des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des autres charges à répartir, des charges constatées d'avance, des évaluations techniques de réassurance.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition non-Vie sont reportés de manière identique aux primes.

Les frais d'acquisition reportables de l'ensemble des contrats d'assurance Vie (hors temporaires décès) correspondant aux frais d'exploitation et commissions liés à la production nouvelle des contrats et directement rattachables à une génération de contrats, sont reportés selon le rythme d'émergence des marges bénéficiaires futures des contrats considérés et dans la limite de ces marges.

Ces marges futures sont déterminées par regroupement des produits présentant des caractéristiques homogènes.

Elles prennent en compte les frais de gestion des produits et la marge financière.

Les chargements commerciaux sont inscrits en produits à répartir sur plusieurs exercices et constatés en résultat sur la base du même rythme.

La constatation de ces frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés donne lieu à l'enregistrement d'impôts différés.

3.7 Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des sociétés françaises à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes consolidés. En cas de forte probabilité de cession des titres passibles de cette réserve, la comptabilisation des effets des retraitements de la réserve et de ses mouvements donne lieu, pour les sociétés Vie, à la constatation d'une participation aux bénéfices différée et de l'impôt différé associé.

3.8 Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Pour les sociétés étrangères, il a été fait application des règles locales en vigueur pour la détermination des provisions techniques (utilisation des tables de risques et des taux d'actualisation reconnus localement comme adéquats).

Provisions pour primes non acquises non-Vie

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la cotisation ou à défaut le terme du contrat.

Provisions pour sinistres non-Vie

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge de l'entreprise. Ces valeurs sont déterminées sans actualisation « à l'ultime ».

Les prévisions de recours sont estimées par référence aux cadences d'encaissement.

En matière de risques construction, la provision constituée est égale au minimum à la somme du coût total des sinistres restant à payer déclarés et tardifs et de l'estimation du coût des sinistres non encore manifestés et qui se manifesteront d'ici l'expiration de la période de prescription décennale.

Une provision de gestion est calculée, destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Autres provisions techniques non-Vie

- Provisions mathématiques de rentes (sociétés françaises - Article R 331-6 - § 1)

Les provisions de rentes d'incapacité-invalidité en Dommages corporels sont calculées à partir de la table TD 88-90 (article A 331-22) incluant un taux de frais de gestion de 3,20 %.

Suite à l'arrêté du 23 décembre 2010 qui a modifié le taux d'actualisation des provisions techniques non-Vie des entreprises d'assurance, pour les contrats couvrant des risques autres que les dommages corporels, le taux d'actualisation est plafonné à 60 % du TME moyen des vingt-quatre derniers mois soit, au 31 décembre 2010, 2,06 %.

- Provisions pour risques en cours

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures c'est-à-dire, la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs, complétée des produits financiers sur primes encaissées.

- Provisions d'égalisation

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes aux risques tels que les événements naturels, risques atomique, de pollution, étendus aux risques attentats depuis 2001, ont été constatées dans les comptes sociaux et sont éliminées si elles n'ont pas pour objet de faire face aux risques et événements à venir caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé.

Provisions d'assurance Vie

Les provisions mathématiques sont calculées conformément aux réglementations française et étrangères en vigueur et représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par les assureurs et les assurés.

Pour les sociétés d'assurance Vie françaises, les provisions mathématiques retenues en consolidation sont, conformément à la réglementation, dézillmétrées ; corrélativement, les frais d'acquisition reportés et la provision pour frais d'acquisition reportés liée, enregistrés dans les comptes sociaux, sont annulés en consolidation (voir également la note n° 3.6).

Le groupe Covéa a choisi de ne pas faire application de la méthode préférentielle prévue par les textes, selon laquelle les provisions d'assurance Vie devraient être constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

L'écart entre les provisions techniques calculées selon les deux méthodes est non significatif.

- Contrats libellés en unités de compte

Les provisions des contrats d'assurance libellés en unités de compte sont évaluées à la valeur vénale des unités de compte à la clôture de l'exercice ; elles comprennent l'évaluation des sinistres à payer sur la durée de ces contrats au titre de la garantie plancher.

- Rentes viagères

Les provisions mathématiques des rentes viagères sont calculées à partir des nouvelles tables de mortalité instaurées par l'arrêté du 1^{er} août 2006 (tables TGH 05 et TGF 05).

- Provisions pour participation aux bénéficiaires ou aux excédents

Ces provisions représentent les participations aux bénéficiaires attribuées aux assurés mais non incorporées aux provisions mathématiques.

Elles respectent la dotation minimum prévue par le Code des Assurances (90 % des bénéficiaires techniques et 85 % des bénéficiaires financiers devant être distribués sous huit ans), ainsi que les clauses contractuelles et les revalorisations fixées par les conseils d'administration.

Cette provision est, le cas échéant, impactée des retraitements de consolidation.

- Provision globale de gestion Vie

Elle permet de faire face aux charges de gestion futures non couvertes par les chargements sur primes et par la marge financière en application des modalités de calcul précisées par arrêté le 30 décembre 1998. Elle est déterminée par regroupement des contrats présentant des caractéristiques homogènes.

- Provision pour aléas financiers

Elle n'a pas lieu d'être dotée, le taux de rendement des actifs réduit aux 4/5, étant supérieur aux intérêts crédités aux provisions mathématiques et au minimum garanti rapportés aux provisions mathématiques.

- Provisions pour risque d'exigibilité non-Vie et Vie

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (PRE) est calculée selon les dispositions de l'article R 331-5-1 modifié par l'article 21 I du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée en consolidation.

3.9 Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque société combinée et consolidée. Ces provisions sont destinées à faire face à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables (voir note n° 20).

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les écarts d'acquisition Passif, les provisions pour indemnités de fin de carrière et les autres provisions pour risques et charges.

Provisions pour engagements de retraite

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

3.10 Impôts différés

Les impôts sur les bénéficiaires regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Les soldes d'impôts différés Actif et Passif figurent isolément au bilan combiné, respectivement dans le poste « comptes de régularisation - Actif » et le poste « provisions pour risques et charges ».

Les impôts différés sont déterminés aux derniers taux connus selon la méthode du report variable, sur la base des éléments suivants :

- décalage temporaire entre résultat comptable et résultat fiscal ; notamment écarts sur valeurs liquidatives des O.P.C.V.M. pour les sociétés d'assurance non-Vie, frais d'acquisition à reporter, résultat des sociétés fiscalement transparentes (S.C.I.) ;
- différence entre la valeur comptable consolidée et la valeur fiscale des actifs et passifs ;
- déficits fiscaux reportables ;
- plus-values en sursis d'imposition ;
- retraitements de consolidation.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée. Ces résultats fiscaux sont déterminés à partir des business plans estimés sur un horizon limité à cinq ans.

La société SGAM Covéa a opté, à compter du 1^{er} janvier 2008 et pour une durée de cinq ans, pour le régime de groupe fiscal prévu au 2^e alinéa de l'article 233 A du Code Général des Impôts. Les reports déficitaires générés par les membres du groupe non indemnisés sous forme de réallocation des économies d'IS sont activés lorsque le groupe anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisants pour couvrir l'imposition différée.

3.11 Comptes sectoriels assurance : produits nets des placements

La ventilation du résultat net combiné de la gestion des placements entre la part technique et la part non technique réalisée pour chaque société est faite en proportion des provisions techniques consolidées et la contribution aux fonds propres consolidés avant élimination des titres, sauf lorsqu'il existe des actifs cantonnés pour lesquels les produits financiers sont affectés aux fonds propres.

3.12 Changement de réglementation

Les règles de comptabilisation des contrats de réassurance dite « finite » et des contrats de réassurance purement financière ont été modifiées par l'avis n° 2009-12 du 1^{er} octobre 2009 du Conseil national de la comptabilité.

Cet avis applicable à partir du 1^{er} janvier 2010 n'a eu aucun impact dans les comptes combinés.

NOTE N° 4 – MÉTHODES PRÉFÉRENTIELLES

Comme indiqué dans le règlement n° 2000.05 du CRC, certaines méthodes sont considérées comme préférentielles dans les comptes consolidés.

Le groupe Covéa a choisi d'appliquer ces méthodes pour :

- le coût des prestations de retraite (cf. note 3.9),
- les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail qui sont, le cas échéant, traités comme des immobilisations financées à crédit.

Concernant les provisions d'assurance Vie, la non-application de la méthode préférentielle n'a pas d'impact significatif (cf. note 3.8).

NOTE N° 5 – RETRAITEMENTS D'HOMOGÉNÉISATION DES COMPTES LIÉS AUX PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRES

Les comptes des filiales implantées à l'étranger sont homogénéisés dans le but de les rendre conformes à la réglementation française,

- En ce qui concerne les filiales britanniques, la réglementation locale impose l'évaluation des placements en valeur de marché, la correction dégagee étant affectée au résultat. Conformément aux règles comptables françaises, ces placements ont été retraités au coût historique et la correction nette d'impôts différés constatée par la filiale a été neutralisée en consolidation. En outre, sur ces mêmes actions cotées, a été calculée une provision pour dépréciation durable, conformément à la réglementation française et aux règles Groupe énoncées en note 3.1.3.

- La société espagnole CASER présente des comptes consolidés établis selon les normes locales (PCEA 2008) ; ces normes divergent des normes françaises notamment pour la valorisation et la dépréciation des actifs financiers ainsi que pour l'amortissement des actifs incorporels.

Les comptes de CASER sont intégrés dans les comptes du groupe Covéa après homogénéisation de ces différences. Pour 2010, l'impact net sur le résultat du groupe Covéa est non significatif.

NOTE N° 6 – ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRAGROUPES

Sont éliminées, les opérations intragroupes suivantes :

- les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs,
- les dividendes versés par les filiales aux sociétés-mères ou par les filiales entre elles,
- les opérations de prêts intragroupes,
- les opérations de réassurance intragroupes,
- les plus et moins-values de cessions intragroupes (les actifs cédés sont ainsi maintenus à leur valeur historique).

De plus, dans le cas où une plus ou moins-value est réalisée entre une société consolidée et une société contrôlée par le Groupe mais non consolidée, cette plus ou moins-value est éliminée si cela impacte l'image fidèle des comptes.

- Les provisions relatives à la dépréciation de titres de participation consolidés (sans impact d'impôts différés).

NOTE N° 7 – PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le groupe Covéa présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que, lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital, l'une d'elles doit établir et publier des comptes combinés.

La volonté commune de constituer juridiquement un Groupe Mutualiste avait conduit les groupes MAAF et MMA à créer en 2003 la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle Covéa.

En 2005, le groupe AZUR-GMF, partageant la même vision et les mêmes valeurs mutualistes, a rejoint, au sein de Covéa, les groupes MAAF et MMA.

Un avenant à la convention de combinaison du 19 décembre 2003 a été signé le 22 décembre 2006 entre la SGAM Covéa et les Sociétés Mutuelles : Assurances Mutuelles de France (AM), DAS Assurances Mutuelles, Force et Santé, l'Alsacienne Vie, la Cérès, La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, Le Finistère, MAAF Assurances, MAAF Santé, MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles et Covéa Ré, à effet du 1^{er} janvier 2006. Les signataires de la convention ont désigné la SGAM Covéa en qualité d'entreprise combinante.

Les engagements de l'Alsacienne Vie suite à la fusion absorption intervenue en 2007 ont été repris par Assurances Mutuelles de France (AM).

Les engagements de la Cérès suite à la fusion absorption intervenue en 2008 ont été repris par Assurances Mutuelles de France (AM).

Ces entités présentent, dans de nombreux domaines, des liens étroits, notamment, selon le cas :

- direction commune,
- services opérationnels communs,
- filiales communes,
- accords de coassurance ou de réassurance.

Sont consolidées :

- les sociétés qu'une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison contrôlent de manière exclusive ou conjointement ;
- les sociétés dans lesquelles une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison exercent une influence notable présumée exister à partir d'une détention directe ou indirecte de plus de 20 % des droits de vote ;
- les sociétés « ad hoc » créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires pour le compte d'une entreprise. Ces entités doivent être comprises dans le périmètre de combinaison dès lors qu'une ou des entreprises du Groupe en détiennent le contrôle et en sont actionnaires ou associées.

N'entrent pas dans la combinaison :

- les participations considérées comme non significatives au niveau du Groupe ;
- les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 20 % mais se trouvant en état de liquidation et non significatives ;
- les entreprises de placement collectif en valeurs mobilières, car elles sont détenues en vue de la représentation des engagements techniques assurance et sont donc exclues en application du règlement C.R.C. 2000-05 ;
- les Sociétés Civiles Immobilières qui ont un caractère de placement et dont le résultat de l'exercice est intégré dans les comptes de ses détentrices à la clôture du même exercice ;

- les sociétés qui sont détenues temporairement ou dans lesquelles le Groupe n'a pas le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle ;
- les groupements de moyens.

Les éléments corporels et incorporels des Groupements d'Intérêts Économiques constitués par les sociétés combinées et certaines filiales pour la mise en commun et l'exploitation de leurs moyens informatiques (GIE MMA SI, GIE EUROPEX, GIE GFMI et GIE AGSI), la gestion de leurs sinistres (GIE EUROPAC, GIE Européenne de Règlement et GIE COVEA AIS) ainsi que les achats (GIE COVEA Achats) sont exclus du bilan combiné, les résultats étant enregistrés dans les comptes individuels des entreprises du Groupe.

Ces exclusions n'altèrent pas l'image fidèle des comptes combinés.

PRINCIPALES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON COVÉA EN 2010

Elles concernent :

- Entrées de périmètre

La SCI Boissy Royale et la SCI Sécurité Pierre sont entrées dans le périmètre de combinaison de Covéa suite à des opérations d'apport intervenues entre la société Assurances Mutuelles de France et la SCI Sécurité Pierre sur un ensemble immobilier à la SCI Boissy Royale.

La consolidation de la SCI Sécurité Pierre a donné lieu à la reconnaissance d'un écart de première consolidation de 8,8 M€ qui a fait l'objet d'un amortissement intégral par résultat en 2010.

- Sorties de périmètre

Le Groupe Santéclair a fait l'objet d'une déconsolidation au cours de l'exercice 2010 compte tenu du seuil de matérialité du Groupe.

- Autres variations

La société MMA Finance a été absorbée par la société Covéa Finance avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

En 2010, le groupe Covéa a racheté les actions Fincorp détenues hors groupe ; le pourcentage de contrôle du groupe Covéa passe ainsi de 91,15 % à 100 %.

Ci-dessous, tableau indiquant, pour chaque Société du périmètre 2010, son activité, la méthode d'intégration ainsi que le segment d'activité dans lequel elle est incluse (informations sectorielles - note n° 30).

Nom	Activité exercée	Méthode de consolidation	Segment d'activité	Contrôle %	Intérêt %
SGAM Covéa	Holding mutualiste	Cte	Autres		
Assurances Mutuelles de France	Assurance non-Vie	C	Non-Vie		
DAS Assurances Mutuelles	Assurance protection juridique – Loyers impayés – Pertes pécuniaires	C	Non-Vie		
Le Finistère	Assurance non-Vie	C	Non-Vie		
La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires	Assurance non-Vie	C	Non-Vie		
MAAF Assurances	Assurance non-Vie	C	Non-Vie		
MAAF Santé	Complémentaire santé	C	Non-Vie		
MMA IARD Assurances Mutuelles	Assurance non-Vie	C	Non-Vie		
MMA VIE Assurances Mutuelles	Assurance Vie	C	Vie		
Covéa Ré	Réassurance	C	Vie/Non-Vie		
Force et Santé	Prévoyance – Épargne	C	Vie/Non-Vie		
Assistance Protection Juridique	Assurance Protection juridique	G	Non-Vie	100,00	100,00
Covéa Risks	Assurance Courtage	G	Non-Vie	100,00	100,00
Covéa Fleet	Assurance des flottes automobiles	G	Non-Vie	80,00	80,00
Covéa Caution	Assurance Caution	G	Non-Vie	100,00	100,00
DAS SA	Assurance protection juridique – Loyers impayés – Pertes pécuniaires	G	Non-Vie	100,00	100,00
Fidélia Assistance	Assurance Assistance	G	Non-Vie	99,99	99,99
GMF Assurances	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
La Sauvegarde	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	99,99	99,99
Lybernet Assurances	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	80,00	80,00
MAAF Assurances SA	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
MMA IARD SA	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
Nexx Assurance	Assurance directe non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
Novéa Assurances	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
ABP IARD	Bancassurance non-Vie	G	Non-Vie	49,98	49,98
CSE Insurance Company	États-Unis – Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	82,99
Gateway Insurance Company Ltd	Gibraltar – Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
MMA Insurance plc	Grande-Bretagne – Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
GMF Vie	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00
La Cité Européenne	Assurance Vie	G	Vie	99,37	99,37
MMA VIE SA	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00
MAAF Vie	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00
Azur-GMF Mutuelles d'Assurances Associées	Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
La Réassurance Intercontinentale	Société de réassurance intragroupe	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
Covéa Lux	Luxembourg – Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
Eurazur	Luxembourg – Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
Carma	Partenariat Carrefour – Assurance Dommages particuliers	P	Non-Vie	49,99	49,99
AME Lux	Luxembourg – Assurance non-Vie	P	Non-Vie	50,00	50,00
Medical Insurance Company	Irlande – Assurance non-Vie	P	Non-Vie	35,00	35,00
Carma Vie	Partenariat Carrefour – Assurance emprunteurs	P	Vie	49,99	49,99
AME Life Lux	Luxembourg – Assurance Vie	P	Vie	50,00	50,00
AME Ré	Réassurance	P	Vie/Non-Vie	50,00	50,00
Azur Patrimoine	Courtage	G	Autres	100,00	100,00
Boissy Finances	Finances	G	Autres	100,00	100,00

Catalogne Participations et ses filiales	Holding	G	Autres	100,00	100,00
Covéa Finance	Gestion de portefeuilles de titres pour le compte de tiers	G	Autres	100,00	100,00
Covéa Groupe	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00
Covéa MAB	Détention de la participation dans MA Banque	G	Autres	100,00	100,00
Dauphin Gestion	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00
Fidélia Services	Assistance (prestations de service)	G	Autres	99,92	99,84
Fincorp et ses filiales	Courtage de crédit en ligne	G ⁽¹⁾	Autres	100,00	100,00
Le Mans Conseil	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00
MMA Coopérations	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00
MMA Gestion	Auxiliaire d'assurances	G	Autres	100,00	100,00
MMA Participations SA	Société de capital risque	G	Autres	100,00	100,00
MMA Rep	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00
Precerti et ses filiales	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00
Prifinance	Société de defeseance	G ⁽¹⁾	Autres	62,00	62,00
SAIM	Société d'assistance et de recouvrement de créances	G	Autres	98,72	98,72
Téléassurances	Courtage téléphonique	G	Autres	100,00	100,00
Harwanne	Suisse – Holding Financière	G ⁽¹⁾	Autres	97,44	97,44
G.M.F. Financial	États-Unis – Holding	G	Autres	100,00	82,99
Le Mans International Holding	Pays-Bas – Holding Financière	G	Autres	100,00	100,00
Le Mans Holdings plc	Grande-Bretagne – Holding	G	Autres	100,00	100,00
Letsense plc	Grande-Bretagne – Auxiliaire d'assurance	G	Autres	98,51	98,51
MMA Holdings UK plc	Grande-Bretagne – Holding	G	Autres	100,00	100,00
Swinton	Grande-Bretagne – Courtage	G ⁽¹⁾	Autres	100,00	100,00
Groupe Savour Club	Pôle vinicole	G ⁽¹⁾	Autres	100,00	100,00
Groupe Appellations	Pôle Vini-viticole	G	Autres	100,00	100,00
Grands Millésimes de France	Pôle Vini-viticole	G	Autres	52,63	52,63
SC Château Beychevelle	Pôle Vini-viticole	G	Autres	100,00	52,63
SCE Château Beaumont	Pôle Vini-viticole	G	Autres	100,00	52,63
Assurances Mutuelles d'Europe	Belgique – Société de participation d'assurance	P	Autres	50,00	50,00
E Santé	Services	P	Autres	50,00	50,00
Gespré Europe	Services	P	Autres	40,00	40,00
Chaurinvest et ses filiales	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SA Immobilière des MMA	Société immobilière	G	Vie	100,00	100,00
SARL MDM Kellermann	Société immobilière	G	Vie	100,00	100,00
SARL Lyon MDM	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SARL Le Mans 37 rue Chanzy MDM	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SARL Boulogne Ailes MDM	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SAS Prony Habitation	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Boissy Royale	Société immobilière	G ⁽²⁾	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Califimmo	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Dalle 2	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Londres-Athènes	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Sécurité Pierre	Société immobilière	G ⁽²⁾	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Dalle 1	Société immobilière	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
SCI Silverseine 2	Société immobilière	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
CASER	Espagne - Assurances Vie et non-Vie	ME ⁽¹⁾		20,00	20,00
Protec BTP	Assurance non-Vie	ME		35,00	35,00
Bankéo	Investissement dans le secteur informatique bancaire	ME		40,00	40,00
Effi Invest SCA	Détention de participations	ME ⁽¹⁾		82,16	81,43
MA Banque	Activité bancaire	ME		34,06	34,06
PHRV	Compagnie financière	ME		31,40	31,39
3602214 Canada Inc	Canada – Holding	ME		30,00	30,00

Cte = combinante, C = combinée, G = Intégration globale, ME = Intégration par mise en équivalence, P = Intégration proportionnelle.

(1) Sociétés intégrées sur la base de leurs comptes consolidés.

(2) Sociétés entrées dans le périmètre de combinaison en 2010.

NOTE N° 8 – PASSAGE DES COMPTES CONTRIBUTIFS AUX COMPTES COMBINÉS

Le tableau présente le passage des comptes contributifs des trois groupes, auxquels sont ajoutées les deux sociétés Covéa SGAM et Covéa Ré (non intégrées par ailleurs) aux comptes combinés Covéa.

8.1 Bilan

Actif (en milliers d'euros)	Comptes Contributifs AM-GMF	Comptes Contributifs MAAF	Comptes Contributifs MMA	Covéa SGAM et Covéa Ré (*)	Éliminations intragroupes	Retraitements Covéa	Comptes combinés Covéa
Écarts d'acquisition	18 194	18 848	117 537			- 4 006 ⁽¹⁾	150 573
Actifs incorporels	8 097	19 850	242 112	617	0	66	270 742
Placement des entreprises d'assurance	20 520 070	15 052 397	28 024 988	38 521	- 51 341	- 24 966	63 559 669
Placements immobiliers	1 210 721	556 211	1 111 646	0	- 15 643	- 263	2 862 672
Placements dans les entreprises liées et dans lesquelles il existe un lien de participation	304 947	127 778	185 557	1 142	- 27 341	- 24 703 ⁽¹⁾	567 380
Autres placements	19 004 402	14 368 408	26 727 785	37 379	- 8 357	0	60 129 617
Placements représentant les engagements en unités de compte	176 621	201 142	1 265 584	0	0	0	1 643 347
Placement des entreprises du secteur bancaire	-	-	-	-	-	-	-
Placements des autres entreprises	89 669	47 366	197 552	33 594	- 468	34	367 747
Titres mis en équivalence	771 927	222 582	192 621	0	0	- 733 197 ⁽²⁾	453 933
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	312 553	328 723	1 035 785	88 230	- 335 662	0	1 429 629
Créances nées des opérations d'assurance ou de la réassurance	597 745	262 675	1 224 046	14 829	- 106 562	556	1 993 289
Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	150 391	248 220	436 332	464	0	560 ⁽¹⁾	835 967
Autres créances	118 109	151 335	517 655	87 624	- 177 799	882 ⁽¹⁾	697 806
Autres actifs	64 946	59 557	62 364	3 366	0	4	190 237
Compte de régularisation actif	584 295	687 962	1 269 669	2 224	- 20 947	- 27 359 ⁽³⁾	2 495 844
Frais d'acquisition reportés	119 276	51 467	420 512	120	0	0	591 375
Autres	465 019	636 495	849 157	2 104	- 20 947	- 27 359	1 904 469
Différences de conversion	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	23 412 617	17 300 657	34 586 245	269 469	- 692 779	- 787 426	74 088 783

(*) Données combinées brutes d'élimination intragroupe

(1) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt

(2) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt – cf. note 11.6

(3) Dont opérations intergroupes - Compte de liaison = 25,7 M€

Passif (en milliers d'euros)	Comptes contributifs AM-GMF	Comptes contributifs MAAF	Comptes contributifs MMA	Covéa SGAM et Covéa Ré(*)	Éliminations intragroupes	Retraitements Covéa	Comptes combinés Covéa
Capitaux propres du Groupe	2 957 851	2 502 164	2 869 194	40 748	0	14 161	8 384 118
Capital social ou fonds équivalents	192 134	47 516	823 071	22 010			1 084 731
Primes		648	2 458				3 106
Réserves	2 534 336	2 320 036	1 899 584	14 803		5 971 ⁽¹⁾	6 774 730
Résultats consolidés	231 381	133 964	144 081	3 935		8 190 ⁽²⁾	521 551
Intérêts minoritaires	100 528	37 623	778 553			- 803 673 ⁽³⁾	113 031
Passifs subordonnés	0	106 457	7 611	6 000	- 8 596	0	111 472
Provisions techniques brutes	19 358 262	13 243 116	27 321 323	97 470	- 336 598	166	59 683 739
Provisions techniques brutes Vie	15 279 709	7 100 884	17 718 312	289	- 132		40 099 062
Provisions techniques brutes non-Vie	4 078 553	6 142 232	9 603 011	97 181	- 336 466	166	19 584 677
Provisions techniques des contrats en unités de compte	176 622	201 783	1 270 917	0	0	0	1 649 322
Provisions pour risques et charges	77 351	122 707	211 355	1 146	- 20 939	21	391 641
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	125 205	283 488	517 952	26 868	- 126 049	1 077	828 541
Dettes représentées par des titres	0	5 980	0		0	0	5 980
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	51 197	225 213	418 900	728	0	0	696 038
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire							
Autres dettes	512 650	511 214	925 131	96 326	- 200 597	10 580 ⁽⁴⁾	1 855 304
Comptes de régularisation passif	52 951	60 912	265 309	183	0	- 9 758 ⁽⁴⁾	369 597
Différences de conversion							
TOTAL PASSIF	23 412 617	17 300 657	34 586 245	269 469	- 692 779	- 787 426	74 088 783

(*) Données combinées brutes d'élimination intragroupe

(1) dont : - impact retraitements de réassurance : - 1,1 M€
- impact différences de % d'intérêt : 7 M€

(2) Cf. note 8.2 - Compte de résultat

(3) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt

(4) Dont reclassement compte à compte = 9,7 M€

8.2 Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Comptes contributifs AM-GMF	Comptes contributifs MAAF	Comptes contributifs MMA	Covéa SGAM et Covéa Ré(*)	Éliminations intragroupes	Retraitements Covéa	Comptes combinés Covéa
Primes émises	3 687 559	4 030 247	6 291 978	50 767	- 395 981	262	13 664 832
Variation des primes non acquises	- 5 293	- 25 206	- 79 698	357	624		- 109 216
Primes acquises	3 682 266	4 005 041	6 212 280	51 124	- 395 357	262	13 555 616
Produits d'exploitation bancaires							0
Chiffre d'affaires	36 456	74 442	282 297	20 021	- 8 223	3 772 ⁽¹⁾	408 765
Autres produits d'exploitation	28 476	8 884	29 581	15	- 1 774	69	65 251
Produits financiers nets de charges	937 394	644 070	1 376 538	672	7 096	- 118	2 965 652
Total des produits d'exploitation courante	4 684 592	4 732 437	7 900 696	71 832	- 398 258	3 985	16 995 284
Charges des prestations d'assurance	- 3 781 123	- 3 650 746	- 5 793 405	- 26 703	228 648	192	- 13 023 137
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 63 705	- 81 530	- 118 789	- 21 014	93 877	0	- 191 161
Charges d'exploitation bancaires							0
Charges des autres activités	- 66 666	-66 930	- 302 108	- 18 489	2 708	- 1 471 ⁽¹⁾	- 452 956
Charges de gestion	- 491 213	- 663 978	- 1 407 525	- 3 187	73 025	0	- 2 492 878
Total des charges d'exploitation courante	- 4 402 707	- 4 463 184	- 7 621 827	- 69 393	398 258	- 1 279	- 16 160 132
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	281 885	269 253	278 869	2 439	0	2 706	835 152
Transferts intersectoriels	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE	281 885	269 253	278 869	2 439	0	2 706	835 152
Autres produits nets	- 49 237	- 514	- 12 047		- 9 219	2	- 71 015
Résultat exceptionnel	1 839	1 463	7 733	9	9 219	- 41	20 222
Impôts sur les résultats	- 3 485	- 131 923	- 78 339	1 487		- 813 ⁽¹⁾	- 213 073
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	231 002	138 279	196 216	3 935	0	1 854	571 286
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises cédées							
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	9 371	12 088	9 757			-11 070 ⁽²⁾	20 146
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	- 2 268	- 10 554	- 45 052			571 ⁽²⁾	- 57 303
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ	238 105	139 813	160 921	3 935	0	- 8 645	534 129
Intérêts minoritaires	- 6 724	- 5 849	- 16 840			16 835	- 12 578
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	231 381	133 964	144 081	3 935	0	8 190	521 551

* Données combinées brutes d'élimination intragroupe

(1) Changement de méthode d'intégration

(2) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt

Informations sur les postes de bilan

NOTE N° 9 – ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	2010	2009
Valeurs brutes	845 757	829 750
Amortissements et dépréciations	- 695 184	- 637 608
VALEURS NETTES	150 573	192 142

Les valeurs nettes se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	2010	2009
Swinton	98 689	117 823
Caser	0	14 771
Ma Banque	3 251	3 916
Catalogne Participations et ses filiales	3 754	4 762
Groupe Précerti	3 668	4 757
Fincorp	41 211	46 113
VALEURS NETTES	150 573	192 142

Ces écarts d'acquisition sont, selon les règles du Groupe, amortis sur une durée maximale de dix ans.

NOTE N° 10 – ACTIFS INCORPORELS

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Fonds de commerce d'assurance	160 974	- 53 208	107 766	111 003
Autres actifs incorporels				
- Indemnités compensatrices d'agences et quote-part des droits d'exercice agents financés par le Groupe	137 999	- 5 220	132 779	127 428
- Logiciels	39 945	- 38 398	1 547	1 727
- Droit au bail	15 252	- 2 448	12 804	13 554
- Autres	38 626	- 22 780	15 846	8 545
TOTAL	392 796	- 122 054	270 742	262 257

NOTE N° 11 – PLACEMENTS

11.1 État récapitulatif des placements des entreprises d'assurance

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions/ corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
Placements immobiliers	3 630 232	- 767 560	2 862 672	4 683 707	1 821 035
Actions et titres à revenus variables	4 518 991	- 216 015	4 302 976	5 386 154	1 083 178
Parts d'OPCVM d'actions	4 126 799	- 12 892	4 113 907	4 688 368	574 461
Obligations et autres titres à revenus fixes	48 880 404	319 022	49 199 426	50 241 862	1 042 436
IFT : Stratégie de rendement	14 280	- 10 607	3 673	1 419	- 2 254
Parts d'OPCVM obligataires	2 298 194	0	2 298 194	2 883 584	585 390
Autres placements	785 568	- 3 074	782 494	817 074	34 580
TOTAL	64 254 468	- 691 126	63 563 342	68 702 168	5 138 826
Part des placements d'assurance non-Vie	22 776 826	- 761 370	22 015 456	24 649 139	2 633 683
Part des placements d'assurance Vie	41 477 642	70 244	41 547 886	44 053 029	2 505 143

N.B. : La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

11.2 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions/ corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
Placements des entreprises d'assurance	747 815	- 180 435	567 380	736 048	168 668
- Actions et titres à revenus variables	646 890	- 180 412	466 478	638 045	171 567
- Autres placements	100 925	- 23	100 902	98 003	- 2 899
Placements des autres entreprises	42 626	- 6 653	35 973	63 657	27 684
- Actions et titres à revenus variables	40 473	- 6 653	33 820	62 745	28 925
- Autres placements	2 153		2 153	912	- 1 241
TOTAL	790 441	- 187 088	603 353	799 705	196 352

11.3 Titres non consolidés

Sont répertoriées ci-dessous les informations relatives aux titres pour lesquels l'investissement du Groupe est supérieur à 1 M€.

11.3.1 - Titres de participation dans les sociétés immobilières

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste « Terrains et Constructions des entreprises d'assurance ».

Sociétés (en milliers d'euros)	Pourcentage participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation ⁽²⁾	Chiffre d'affaires
		Brut	Provisions				
SCI Prony Bureaux	100,00 %	239 575	- 5 175	154 572	15 632	388 859	26 712
SCI Immobilière Générale Française	90,76 %	203 636		173 801	12 019	352 986	12 181
SA SPI	94,63 %	156 213		161 788	2 988	254 004	14 436
SCI MGF Immobilier	100,00 %	56 336		44 777	241	59 272	2 718
Foncière Opéra Gaillon	100,00 %	63 406	17 680	44 311	- 612	45 875	1 691
SCI Cital Wacken	100,00 %	17 809		12 572	1 376	22 365	2 640
SCI Espace Performance	100,00 %	23 581		20 592	507	16 596	1 304
SCPI Multimobilier I	10,15 %	23 155	4 086	214 155	10 580	19 070	13 045
Foncière LFPI	3,79 %	12 894		429 829	21 534	13 158	6 831
Fosca	23,39 %	10 011		28 056	- 33 382	31 222	-
SCPI Cofipierre IV	71,55 %	6 215		12 429	360	10 838	693
SCI MGF République	100,00 %	8 992	3 152	5 831	- 1 199	5 841	138
SCPI Cofipierre III	99,72 %	4 267	2 640	1 664	49	1 625	109
SCI Placement DAS	100,00 %	8 661		8 722	62	9 678	174
SCI Exploitation DAS	100,00 %	7 852	458	7 394	- 458	7 395	-
SCI MDM Vie	100,00 %	5 641		6 198	558	10 073	845
SCPI Multimobilier II	4,76 %	4 093		112 062	6 433	4 294	7 803
SCI du Groupe des MMA	100,00 %	3 681	1 089	1 962	- 30	2 591	3 035
SCI Maison des quatre	100,00 %	3 794	285	2 320	- 243	4 331	248
SCPI Foncia Pierre Rendement	1,56 %	1 581		131 178	8 774	1 896	10 295
		861 393	24 215				

(1) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2009

(2) Part Groupe

11.3.2 Autres titres de participation

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation des sociétés d'assurance

Sociétés (en milliers d'euros)	Pourcentage participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation ⁽²⁾	Chiffre d'affaires
		Brut	Provisions				
GMF Recouvrement	100,00 %	136 009	75 444	60 809	839	60 566	625
Foncière 6 ET 7	18,56 %	78 074	34	422 991	- 28 895	79 794	6 433
Foncière Développement Logements	18,95 %	125 483	28	1 231 594	120 947	224 259	209 235
Cofitem – Cofimur	18,26 %	40 471		288 464	15 236	66 700	30 468
Cegereal	13,97 %	38 856		490 805	63 313	41 468	54 687
Anthemis	45,00 %	36 000		76 926	- 84	41 671	-
La Capitale Participations INC	20,00 %	23 642		196 065	26 461	33 671	-
Cofidim	100,00 %	12 195	12 195	- 296	306	-	21 194
Pharmagest Interactive	6,82 %	8 895		44 244	9 609	9 863	81 621
Sofibus	18,88 %	8 112	1 368	33 762	2 622	6 744	11 257
Pallas Europ.Property Fund	18,61 %	5 563	4 125	4 399	- 26	1 438	- 36
Gestepargne	96,00 %	4 763		7 006	134	6 789	1 907
SAG	100,00 %	4 529		874	606	4 529	5 046
Financière du Forum	13,20 %	3 932	3 932	- 176 723	- 225	0	7
SP Groupe	100,00 %	3 612	1 111	907	203	2 500	-
Covéa Fleet Solution	100,00 %	3 482	2 038	1 439	119	1 219	910
Cesvi France	45,00 %	2 744		6 320	29	2 857	2 687
OCG	100,00 %	2 005	129	1 878	34	1 876	1 272
Société Civile Sportive MMA	100,00 %	1 910	1 910	1 923	0	0	0
La Défense Orléanaise	49,99 %	1 499		3 057	569	1 499	3 168
Darva	23,46 %	1 040		9 028	1 741	3 126	20 987
Autres		104 074	78 098				
Total des titres de participation non consolidés enregistrés dans le compte « Actions et titres entreprises liées et participations »		646 890	180 412				

(1) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2009

(2) Part Groupe

11.4 Placements représentatifs des engagements en unités de compte

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions/ corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins- value latente
Placements immobiliers	70 346		70 346	70 346	0
Actions et titres à revenus variables	7 933		7 933	7 933	0
Parts d'OPCVM obligataires	89 522		89 522	89 522	0
Parts d'autres OPCVM	1 343 731		1 343 731	1 343 731	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	131 815		131 815	131 815	0
Autres placements					
TOTAL	1 643 347	0	1 643 347	1 643 347	0

11.5 Placements des autres entreprises

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions/ corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins- value latente
Placements immobiliers	93 511	- 25 436	68 075	120 884	52 809
Actions et titres à revenus variables	54 916	- 13 103	41 813	70 742	28 929
Parts d'OPCVM d'actions	83 134	- 8 920	74 214	74 358	144
Obligations et autres titres à revenus fixes	147 637	- 1 688	145 949	146 449	500
Parts d'OPCVM obligataires	24 917		24 917	25 096	179
Autres placements	83 393	- 70 614	12 779	11 539	- 1 240
TOTAL	487 508	- 119 761	367 747	449 068	81 321

11.6 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres	Dont résultat 2010 à 100 %	Valeur au bilan consolidé	
				2010 ⁽¹⁾	2009 ⁽¹⁾
Sociétés d'assurance non-Vie					
- Protec BTP	28 140	39 374	3 970	13 781	12 982
Sociétés d'assurance Vie					
Sociétés d'assurance Mixte					
- Caser ⁽²⁾	139 539	766 627	74 429	153 344	121 010
Sociétés Non Assurance					
- Bankéo	19 800	- 9 812	- 11 642	- 1 725	2 932
- 3602214 Canadian Inc.	- 1 106	73 158	8 013	30 266	27 790
- Effi Invest	186 158	206 364	10 035	169 552	161 307
- PHRV	32 250	165 103	2 792	51 834	53 658
Sociétés bancaires					
- Ma Banque	55 462	96 028	- 4 738	36 881	38 312
TOTAL	460 243	1 336 842	82 859	453 933	417 991

(1) Ligne « Titres mis en équivalence » à l'actif du bilan

(2) Groupe présentant des comptes consolidés

NOTE N° 12 – CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE**12.1 Ventilation par nature**

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Brut	Provisions	Net	
Primes acquises non émises	112 113		112 113	138 410
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	1 717 089	- 135 443	1 581 646	1 442 497
Créances nées d'opérations de réassurance	308 050	- 8 520	299 530	192 021
TOTAL	2 137 252	- 143 963	1 993 289	1 772 928

12.2 Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Vie	Non-Vie	Total	
Primes acquises non émises	679	111 434	112 113	138 410
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	62 814	1 518 832	1 581 646	1 442 497
Créances nées d'opérations de réassurance	1 313	298 217	299 530	192 021
TOTAL	64 806	1 928 483	1 993 289	1 772 928

12.3 Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2010			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	112 311	- 198		112 113
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	1 478 466	103 175	5	1 581 646
Créances nées d'opérations de réassurance	299 530			299 530
TOTAL	1 890 307	102 977	5	1 993 289

NOTE N° 13 – CRÉANCES SUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE**13.1 Ventilation par nature**

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Brut	Provisions	Net	
Comptes courants et caisse	853 967		853 967	568 830
TOTAL	853 967	0	853 967	568 830

13.2 Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2010				2009
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Comptes courants et caisse	466 603	248 760	120 604	835 967	568 830
TOTAL	466 603	248 760	120 604	835 967	568 830

13.3 Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2010				2009
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Comptes courants et caisse	833 305	2 662		835 967	568 830
TOTAL	833 305	2 662	0	835 967	568 830

NOTE N° 14 – AUTRES CRÉANCES

14.1 Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Brut	Provisions	Net	
Personnel et comptes rattachés	4 242		4 242	4 050
État, organismes sociaux	78 852		78 852	56 459
Autres créances	642 702	- 27 990	614 712	538 456
TOTAL	725 796	- 27 990	697 806	598 965

14.2 Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2010			
	Non-Vie	Vie	Autres	Total
Personnel et comptes rattachés	3 827	350	66	4 243
État, organismes sociaux	52 544	17 965	8 343	78 852
Autres créances	259 409	39 704	315 598	614 711
TOTAL	315 780	58 019	324 007	697 806

14.3 Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2010			
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Personnel et comptes rattachés	3 988	254		4 242
État, organismes sociaux	78 598	254		78 852
Autres créances	596 778	7 313	10 621	614 712
TOTAL	679 364	7 821	10 621	697 806

NOTE N° 15 – AUTRES ACTIFS ET G.I.E.**15.1 Ventilation par nature**

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Brut	Provisions	Net	
Dépôts et cautionnements	7 629		7 629	7 875
Stock et en-cours	31 814	- 868	30 946	35 780
Autres immobilisations corporelles	504 066	- 352 404	151 662	135 982
TOTAL	543 509	- 353 272	190 237	179 637

15.2 Ventilation par activité des autres actifs

(en milliers d'euros)	2010			
	Non-Vie	Vie	Autres	Total
Dépôts et cautionnements	7 268	360	1	7 629
Stock et en-cours			30 946	30 946
Autres immobilisations corporelles	99 988	6 155	45 519	151 662
TOTAL	107 256	6 515	76 466	190 237

15.3 Actifs des GIE MMA SI, EUROPEX, EUROPAC, Européenne de règlement, Covéa AIS, Covéa Achats, GFMI et AGSI

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Brut	Amortissements	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
- Logiciels	407 958	- 319 460	88 498	77 544
Immobilisations corporelles				
- Matériel informatique et autres matériels	139 420	- 116 476	22 944	29 300

NOTE N° 16 – COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)	2010				2009
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Impôts différés actif	642 173	41 511	3 685	687 369	539 074
Intérêts et loyers courus et non échus	265 109	794 622		1 059 731	984 487
Frais d'acquisition reportés	308 188	283 187		591 375	568 004
Autres charges à répartir	2 590			2 590	2 236
Charges constatées d'avance	17 822	1 157	45 111	64 090	43 081
Évaluations techniques de réassurance actif	361			361	323
Autres comptes de régularisation actif	77 622	12 706		99 547	89 549
TOTAL	1 313 865	1 133 183	48 796	2 495 844	2 226 754

NOTE N° 17 – CAPITAUX PROPRES

17.1 Capitaux propres du Groupe

(en milliers d'euros)	Fonds d'établissement	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
Fonds propres au 31.12.2008	1 076 040	3 105	6 158 689	336 379	7 574 213
Affectation du résultat 2008			336 379	- 336 379	0
Résultat de l'exercice 2009				244 591	244 591
Alimentation des fonds propres	4 365				4 365
Écart de conversion			11 931		11 931
Autres		1	1 083		1 084
Total mouvements	4 365	1	349 393	- 91 788	261 971
Fonds propres au 31.12.2009	1 080 405	3 106	6 508 082	244 591	7 836 184
Affectation du résultat 2009			244 591	- 244 591	0
Résultat de l'exercice 2010				521 551	521 551
Alimentation des fonds propres	4 326				4 326
Écart de conversion			21 811		21 811
Autres			246		246
Total mouvements	4 326	0	266 648	276 960	547 934
Fonds propres au 31.12.2010	1 084 731	3 106	6 774 730	521 551	8 384 118

17.2 Intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
Situation au 31.12.2008	95 080	10 488	105 568
Affectation du résultat 2008	10 488	- 10 488	0
Résultat de l'exercice 2009		4 654	4 654
Écarts de conversion	- 478		- 478
Distribution	- 4 449		- 4 449
Autres	- 286		- 286
Total mouvements	5 275	- 5 834	- 559
Situation au 31.12.2009	100 355	4 654	105 009
Affectation du résultat 2009	4 654	- 4 654	0
Résultat de l'exercice 2010		12 578	12 578
Écarts de conversion	1 179		1 179
Distribution	- 4 407		- 4 407
Autres	- 1 328		- 1 328
Total mouvements	98	7 924	8 022
Situation au 31.12.2010	100 453	12 578	113 031

NOTE N° 18 – PASSIFS SUBORDONNÉS

(en milliers d'euros)	Échéance			2010	2009
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Entreprise d'assurance					
- Titres participatifs			106 462	106 462	95 547
- Titres subordonnés remboursables			5 010	5 010	5 018
TOTAL	0	0	111 472	111 472	100 565

NOTE N° 19 – PROVISIONS TECHNIQUES

19.1 Provisions techniques par nature

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Non-Vie	Vie	Total	
Provisions brutes de cessions en réassurance				
- Provisions pour primes non acquises	2 059 740		2 059 740	1 914 884
- Provisions d'assurance Vie		39 183 335	39 183 335	36 175 784
- Provision pour sinistres à payer	15 528 696	198 619	15 727 315	15 379 856
- Participations aux bénéfices	57 112	694 349	751 461	581 957
- Provision pour égalisation	584 276	2 693	586 969	580 314
- Provisions mathématiques de rentes	1 143 524		1 143 524	1 046 611
- Provisions techniques contrats en unités de compte		1 649 322	1 649 322	1 493 868
- Autres provisions techniques	211 329	20 066	231 395	212 450
TOTAL	19 584 677	41 748 384	61 333 061	57 385 724
Part des réassureurs dans les provisions techniques				
- Provisions pour primes non acquises	69 450		69 450	74 741
- Provisions d'assurance Vie		1 949	1 949	2 018
- Provision pour sinistres à payer	1 318 362	3 002	1 321 364	1 469 069
- Participations aux bénéfices	1 591		1 591	1 263
- Provision pour égalisation	24 672		24 672	20 954
- Autres provisions techniques	10 603		10 603	9 837
TOTAL	1 424 678	4 951	1 429 629	1 577 882
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES			59 903 432	55 807 842

19.2 Ventilation de la provision (nette de cessions et rétrocessions) pour participation des bénéficiaires de contrats (hors contrats en unités de compte)

(en milliers d'euros)	2010	2009
Provision exigible	666 355	496 667
Provision différée inconditionnelle	1 430	223
Provision différée conditionnelle	82 085	83 804
TOTAL	749 870	580 694

NOTE N° 20 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Clôture 2009	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture 2010
Provision pour impôts différés passifs	38 218	- 30	66	10 687	- 13 804	0	35 137
Provision pour régime de retraite et autres engagements sociaux	108 630	- 13	182	27 096	- 20 463	- 2 849	112 583
Provision sur créances	29 112			25	- 7 521		21 616
Provision pour contrôles fiscaux et impôts	146 275			33 944	- 72 230	2 418	110 407
Provision engagement filiales, sociétés cédées	24 133				- 489		23 644
Écart d'acquisition passif	825				- 276		549
Autres provisions	88 967	- 28	674	22 290	- 24 629	431	87 705
TOTAL	436 160	- 71	922⁽¹⁾	94 042	- 139 412	0	391 641

(1) Dont prise en compte de l'écart de conversion sur les sociétés suivantes :

- MMA Holdings et MMA Insurance UK : monnaie originale livre sterling (cours au 31-12-2010 : 0,8608/cours au 31-12-2009 : 0,8881)

- Harwanne : monnaie originale franc suisse (cours au 31-12-2010 : 1,2504/cours au 31-12-2009 : 1,4836)

NOTE N° 21 – DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

21.1 Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Non-Vie	Vie	Total	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	542 536	63 669	606 205	575 103
Dettes nées d'opérations de réassurance	181 086	1 881	182 967	137 698
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	39 139	230	39 369	44 708
TOTAL	762 761	65 780	828 541	757 509

21.2 Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2010			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	600 253	1 219	4 733	606 205
Dettes nées d'opérations de réassurance	182 967			182 967
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	39 369			39 369
TOTAL	822 589	1 219	4 733	828 541

NOTE N° 22 – DETTES ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

22.1 Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2010				2009
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Dettes envers des établissements de crédit	376 914	75 344	243 780	696 038	620 544
TOTAL	376 914	75 344	243 780	696 038	620 544

22.2 Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2010				2009
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Dettes envers des établissements de crédit		696 010	21	7	696 038
TOTAL		696 010	21	7	696 038

NOTE N° 23 – AUTRES DETTES

23.1 Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2010				2009
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	178 738	55 178	33 518	267 434	267 092
Personnel et comptes rattachés	166 183	9 629	9 697	185 509	178 777
État et organismes sociaux	280 076	119 588	58 132	457 796	312 839
Autres dettes	684 810	73 332	186 423	944 565	907 674
TOTAL	1 309 807	257 727	287 770	1 855 304	1 666 382

23.2 Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2010				2009
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	194 184	72 799	451	267 434	267 092
Personnel et comptes rattachés	175 041	8 594	1 874	185 509	178 777
État et organismes sociaux	374 449	69 239	14 108	457 796	312 839
Autres dettes	941 972	2 593		944 565	907 674
TOTAL	1 685 646	153 225	16 433	1 855 304	1 666 382

NOTE N° 24 – COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

(en milliers d'euros)	2010				2009
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Intérêts et loyers courus et non échus	499	792		1 291	1 649
Produits à répartir sur plusieurs exercices	534	241 488		242 022	259 293
Autres comptes de régularisation passif	67 350	38 628	194	106 172	110 709
Produits constatés d'avance	16 751	2 086	1 275	20 112	20 167
Évaluations techniques de réassurance passif				0	469
TOTAL	85 134	282 994	1 469	369 597	392 287

NOTE N° 25 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

25.1 Détail de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2010				2009
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Charge d'impôt exigible	- 257 528	- 89 260	- 16 493	- 363 281	- 167 728
Charge d'impôt différée	130 032	20 060	116	150 208	120 229
TOTAL	- 127 496	- 69 200	- 16 377	- 213 073	- 47 499

25.2 Impôts différés

(en milliers d'euros)	2010	2009
Impôts différés issus des décalages temporaires	- 639 185	- 592 379
Impôts différés issus des retraitements de consolidation	- 13 047	91 523
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ENREGISTRÉS AU BILAN	- 652 232	- 500 856
Dont :		
- actif (comptes de régularisation actif)	- 687 369	- 539 074
- passif (provisions pour risques et charges)	35 137	38 218

En - sont positionnés les impôts différés actifs.

NOTE N° 26 – ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Engagements des entreprises d'assurance

(en milliers d'euros)	2010	2009
ENGAGEMENTS REÇUS	72 261	79 187
ENGAGEMENTS DONNÉS	462 388	512 650
- Avals, cautions et garanties de crédit donnés	239 424	254 124
- Titres et actifs acquis avec engagement de revente	-	-
- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	134 167	130 880
- Autres engagements	88 797	127 646
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES	948 575	976 516
ENCOURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME	1 281 500	1 281 500
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION	-	-
VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE	-	-
AUTRES VALEURS DÉTENUES POUR COMPTE DE TIERS	-	-

Engagements instruments financiers à terme (voir note n° 3.2) souscrits par les entreprises du secteur assurances.

- Couverture par le biais de Swaps du portefeuille obligataire pour un montant nominal de 81,5 M€. À la date d'arrêté, l'évaluation de ces IFT fait apparaître une moins-value latente de 3,0 M€.
- Couverture du portefeuille obligataire contre la hausse des taux par le biais de CAP. La stratégie s'appuie actuellement sur des couvertures à l'horizon (maturité) 2015. Au 31 décembre 2010, le portefeuille obligataire est couvert à concurrence de 1 200 M€. L'évaluation des CAP, en date d'arrêté, fait apparaître une moins-value latente de 2,3 M€.

Informations sur les postes du compte de résultat et informations sectorielles

NOTE N° 27 – PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES VIE ET NON-VIE

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Activité assurance non-Vie	Activité assurance Vie	Total	
Revenus des placements	782 407	1 613 080	2 395 487	2 280 866
Autres produits des placements	85 728	85 553	171 281	215 596
Produits provenant de la réalisation des placements	449 072	535 458	984 530	655 849
Ajustements ACAV (plus-values)		133 454	133 454	248 957
Total des produits de placements	1 317 207	2 367 545	3 684 752	3 401 268
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	- 52 013	- 32 776	- 84 789	- 105 760
Autres charges de placements	- 126 710	- 89 278	- 215 988	- 236 119
Pertes provenant de la réalisation des placements	- 219 408	- 245 878	- 465 286	- 542 478
Ajustements ACAV (moins-values)		- 20 857	- 20 857	- 10 300
Total des charges de placements	- 398 131	- 388 789	- 786 920	- 894 657
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES	919 076	1 978 756	2 897 832	2 506 611

NOTE N° 28 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En 2010, les composantes principales du résultat exceptionnel sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2010
Rapprochement des sociétés AZUR et MMA	- 11 140
Contentieux fiscaux et URSSAF	21 087
Amortissement et provision de l'actif incorporel des sociétés d'assurance	- 3 236
Provision pour risques	14 440
Produit de cessions d'éléments d'actif	- 289
Divers	- 640
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	20 222

NOTE N° 29 – CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

(en milliers d'euros)	2010	2009
Charges de personnel	1 164 046	1 145 254
Effectifs	22 525	22 461
- Employés	14 387	14 434
- Cadres	8 138	8 027

Le personnel des G.I.E. d'activité non consolidés du groupe MAAF dont les effectifs s'élèvent à 3 178 ne figure pas dans les données définies ci-dessus.

La confidentialité des rémunérations des dirigeants ne permet pas d'indiquer les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise combinante.

Ces effectifs comprennent le personnel des sociétés combinées, consolidées globalement et la quote-part du personnel des sociétés consolidées par intégration proportionnelle au prorata des pourcentages d'intérêt.

NOTE N° 30 – INFORMATIONS SECTORIELLES

30.1 Compte technique de l'assurance non-Vie

(en milliers d'euros)	2010					2009
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Primes acquises	9 080 262	- 521 877	8 558 385	- 7	8 558 378	8 439 450
- Primes	9 189 478	- 514 687	8 674 791	- 7	8 674 784	8 437 175
- Variation des primes non acquises	- 109 216	- 7 190	- 116 406		- 116 406	2 275
Produits financiers nets de charges	638 626		638 626	2 817	641 443	550 550
- Produits des placements alloués	638 626		638 626	2 817	641 443	550 550
Autres produits techniques	43 057		43 057		43 057	39 826
Charges des sinistres	- 6 870 153	270 597	- 6 599 556	2 417	- 6 597 139	- 6 669 239
- Prestations et frais payés	- 6 588 409	433 871	- 6 154 538	2 417	- 6 152 121	- 6 144 445
- Charges des provisions pour sinistres	- 281 744	- 163 274	- 445 018		- 445 018	- 524 794
Charges des autres provisions techniques	- 111 140	766	- 110 374		- 110 374	- 96 040
Participation aux résultats	- 24 692	495	- 24 197		- 24 197	- 24 693
Frais d'acquisition et d'administration	- 1 974 978	57 079	- 1 917 899	64 346	- 1 853 553	- 1 830 582
- Frais d'acquisition	- 1 141 280		- 1 141 280	27 617	- 1 113 663	- 1 119 966
- Frais d'administration	- 833 698		- 833 698	36 729	- 796 969	- 744 083
- Commissions reçues des réassureurs		57 079	57 079		57 079	33 467
Autres charges techniques	- 270 712		- 270 712	7 862	- 262 850	- 263 903
Variation de la provision d'égalisation	- 8 439	3 717	- 4 722		- 4 722	37 760
RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE	501 831	- 189 223	312 608	77 435	390 043	183 129
Participation des salariés			- 20 111		- 20 111	- 21 525
Produits nets des placements hors part du compte technique			276 716	918	277 634	240 614
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE			569 213	78 353	647 566	402 218
Transferts intersectoriels			4 674	- 78 353	- 73 679	- 83 647
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE			573 887	0	573 887	318 571

30.2 Compte technique de l'assurance Vie

(en milliers d'euros)	2010					2009
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Primes	4 475 361	- 3 028	4 472 333	7	4 472 340	4 067 275
Produits des placements	2 236 779		2 236 779	- 2 687	2 234 092	1 924 571
Ajustements ACAV (plus-values)	133 454		133 454		133 454	248 957
Autres produits techniques	13 817		13 817	- 2 533	11 284	9 592
Charges des sinistres	- 2 656 049	652	- 2 655 397	609	- 2 654 788	- 2 415 999
- Prestations et frais payés	- 2 635 899	179	- 2 635 720	609	- 2 635 111	- 2 403 795
- Charges des provisions pour sinistres	- 20 150	473	- 19 677		- 19 677	- 12 204
Charges des provisions techniques	- 1 649 932	130	- 1 649 802	0	- 1 649 802	- 1 624 442
- Provisions d'assurance Vie	- 1 399 354	130	- 1 399 224	0	- 1 399 224	- 1 231 494
- Provisions sur contrats en unités de compte	- 252 081		- 252 081		- 252 081	- 395 362
- Autres provisions techniques	1 503		1 503		1 503	2 414
Participation aux résultats	- 1 705 757	138	- 1 705 619		- 1 705 619	- 1 466 258
Frais d'acquisition et d'administration	- 256 816	163	- 256 653	- 1 450	- 258 103	- 249 491
- Frais d'acquisition	- 156 109		- 156 109	- 1 948	- 158 057	- 153 358
- Frais d'administration	- 100 707		- 100 707	498	- 100 209	- 96 250
- Commissions reçues des réassureurs		163	163		163	117
Autres charges techniques	- 38 056		- 38 056	- 2 050	- 40 106	- 36 971
Charges des placements	- 376 963		- 376 963	9 030	- 367 933	- 447 781
Ajustements ACAV (moins-values)	- 20 857		- 20 857		- 20 857	- 10 300
Produits des placements transférés	- 85 701		- 85 701	- 160	- 85 861	- 80 021
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE	69 280	- 1 945	67 335	766	68 101	- 80 868
Participation des salariés			- 915		- 915	- 703
Produits nets des placements hors part du compte technique			85 701	160	85 861	80 021
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE			152 121	926	153 047	- 1 550
Élimination des opérations intersectorielles			- 1 989	- 926	- 2 915	- 1 244
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE			150 132	0	150 132	- 2 794

30.3 Résultat des autres activités

(en milliers d'euros)	2010			2009
	Net	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Chiffre d'affaires	491 078	- 82 313	408 765	383 025
Autres produits d'exploitation	10 910		10 910	24 406
Charges d'exploitation	- 455 286	2 330	- 452 956	- 459 810
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	46 702	- 79 983	- 33 281	- 52 379
Charges et produits financiers	67 116	704	67 820	41 065
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	113 818	- 79 279	34 539	- 11 314
Élimination des opérations intersectorielles	- 2 685	79 279	76 594	84 891
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE	111 133	0	111 133	73 577

30.4 Provisions techniques par catégorie

30.4.1 Provisions techniques Vie par catégorie

(en milliers d'euros)	Affaires directes						
	Contrats de capitalisation PU/VL	Contrats de capitalisation CP	Assurance individuelle Prévoyance	Assurance individuelle Épargne PU/VL	Assurance individuelle Épargne CP	Assurance collective Prévoyance	Assurance collective Épargne
Provisions pour sinistres Vie	23 232	828	12 895	119 743	24 406	5 210	490
Provisions assurance Vie	407 316		9 133	36 713 859	1 751 763	2 433	229 642
Provisions égalisation Vie			31	324		2 338	
Provisions techniques en unités de compte Vie							
Participation aux bénéfices	3 723		7	664 051	19 841	5 205	687
Autres provisions techniques Vie				326		6 301	
TOTAL	434 271	828	22 066	37 498 303	1 796 010	21 487	230 819

30.4.2 Provisions techniques non-Vie par catégorie

(en milliers d'euros)	Affaires directes							
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens		Catastrophes naturelles	RC générale
	Contrats individuels	Contrats collectifs	RC	Dommages	Particuliers	Professionnels		
Provisions pour P.N.A. non-Vie	245 043	15 650	280 139	528 992	487 517	137 269	48 866	21 005
Provisions pour sinistres non-Vie	336 887	67 421	6 067 468	742 064	1 186 630	1 304 157	254 527	1 543 959
Provisions d'égalisation non-Vie		2 852	153	33 428	170 370	29 975	21 736	260
Participations aux bénéfices				23 609		20		
Autres P.T. non-Vie	59 347	6 733	1 042 924	23 630	78 664	46 861	2 809	60 272
TOTAL	641 277	92 656	7 390 684	1 351 723	1 923 181	1 518 282	327 938	1 625 496

Affaires directes								Total
Assurance en unités de compte PU/VL	Assurance en unités de compte CP	PERP	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Pertes pécuniaires	Total affaires directes	Acceptations	
1 595	1 411	18	7 818	- 3 494		194 152	4 467	198 619
230	3	66 449	1 412	50		39 182 290	1 045	39 183 335
						2 693		2 693
1 362 570	278 656	8 094	2			1 649 322		1 649 322
- 164	- 28	1 027				694 349		694 349
1 766		71				8 464	11 602	20 066
1 365 997	280 042	75 659	9 232	- 3 444	0	41 731 270	17 114	41 748 384

Affaires directes										Total
Protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Transport	Construction		Crédit caution	LPS	Total affaires directes	Acceptations	
				Dommages	RC					
63 878	47 747	57 800	18 375	1 333	13 627	3 805	36 418	2 007 464	52 276	2 059 740
179 099	10 604	57 432	153 717	664 764	2 434 229	34 235	11 842	15 049 035	479 661	15 528 696
		22 688	10 687					292 149	292 127	584 276
1 228	2 112	25 112	260				4 771	57 112		57 112
1 110	73	2 149	5					1 324 577	30 276	1 354 853
245 315	60 536	165 181	183 044	666 097	2 447 856	38 040	53 031	18 730 337	854 340	19 584 677

30.5 Ventilation chiffre d'affaires

• Primes acquises

Par zone géographique (en millions d'euros)	France	Europe	Amérique	Afrique	Asie	Total
2009	12 559	335	94			12 988
2010	13 136	315	105			13 556

• Primes acquises

Par nature de garantie (en millions d'euros)	Vie												Accep- tations	Total général
	Affaires directes										PERP	Total		
	Contrat de capitalisation		Assurance individuelle			Assurance collective		Unités de compte						
	PU/VL	CP	Pré- voyance	Épargne PU/VL	Épargne CP	Pré- voyance	Épargne	PU/VL	CP					
2009	66		73	3 506	113	26	11	234	28	12	4 069	1	4 070	
2010	66		76	3 895	108	43	11	241	23	12	4 475	1	4 476	
% TOTAL GÉNÉRAL 2010	1,47		1,70	87,03	2,41	0,96	0,25	5,38	0,51	0,27		0,02	100,00	

Par nature de garantie (en millions d'euros)	Non-Vie											Accep- tations	Total général
	Affaires directes									Total			
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens		RC	Trans- port	Construc- tion		Autres		
	Indivi- duels	Col- lectifs	RC	Dom- mages	Parti- culiers	Profes- sionnels							
2009	1 022	115	1 260	2 432	1 507	835	292	76	416	778	8 733	185	8 918
2010	1 076	137	1 232	2 488	1 554	852	256	76	399	755	8 825	255	9 080
% TOTAL GÉNÉRAL 2010	11,85	1,51	13,57	27,41	17,12	9,38	2,82	0,84	4,39	8,31		2,81	100,00

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société SGAM Covéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à

apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat des opérations de l'exercice écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

Le contexte d'élaboration des comptes reste particulièrement difficile, notamment du fait de la persistance d'un environnement économique dégradé et incertain, et de l'évolution de la crise financière qui comporte désormais des ramifications monétaires au sein de la zone euro. C'est dans ce contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières, qu'en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :

- Votre groupe réalise des tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels inscrits à l'actif de son bilan.

Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation de ces actifs mises en œuvre par votre société et décrites dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes, et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, procédé à des tests pour vérifier l'application de ces modalités et la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par votre groupe.

Nos travaux nous ont permis d'apprécier la cohérence des estimations effectuées avec les hypothèses retenues.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre groupe, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques, des frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés, dont les modalités de détermination sont indiquées dans les notes 3.6 et 3.8 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés, au regard notamment de l'expérience de la société, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers et immobiliers sont évalués et dépréciés selon les principes applicables à chaque catégorie, décrits dans la note 3.1 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de recensement des expositions du groupe, ainsi que les modalités de valorisation et de dépréciation des instruments financiers.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des valorisations et des dépréciations qui en résultent en fonction de la situation de ces actifs et de la volatilité des marchés financiers.

Nous avons pris connaissance des analyses effectuées par la société sur les risques éventuels attachés à la dette souveraine qu'elle porte et qui étayent l'absence de provisionnement.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés au paragraphe 3.10.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 15 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Pricewaterhousecoopers Audit

Michel Laforce Gérard Courrèges

Mazars

Lionel Gotlib Olivier Leclerc

Conseil, conception & réalisation :  TERRE DE SIÈGNE | www.terredesiègne.com

Document édité par la Direction de la communication de Covéa - Tél. : + 33 (0)1 53 10 65 10 - E-mail : contact@covea.fr

Ce document a été imprimé sur un papier couché 100 % recyclable et biodégradable, fabriqué à partir de pâtes blanchies ECF (*Elemental Chlorine Free*) dans une usine européenne certifiée ISO 9001 (pour sa gestion de la qualité), ISO 14001 (pour sa gestion de l'environnement), PEFC (pour l'utilisation de papiers issus de forêts gérées durablement) et accréditée OHSAS 18001 (pour la sécurité et la santé).





www.covea.eu

SOCIÉTÉ DE GROUPE D'ASSURANCE MUTUELLE
régie par le code des assurances
RCS Paris 450 527 916
7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75015 PARIS
Tél. : + 33 (0)1 53 10 66 00



L'ENGAGEMENT MUTUEL